

L'IA DANS LES MÉTIERS DE LA FINITION



TECHNIQUE

POSE D'UN SOL SOUPLE ET CHANTIER COMPLEXE :
LES RÈGLES D'OR

LE TIERS-FINANCEMENT : UN ACCOMPAGNEMENT
GLOBAL ET INTÉGRÉ

SAGA

CCCA-BTP : LA QUALITÉ PÉDAGOGIQUE
AU SERVICE DE NOS MÉTIERS





Les fabricants de produits, de matériels ou prestataires de service engagés aux côtés des entreprises membres de l'Union professionnelle des métiers de la finition.



Tous les points de vente et les agences de nos partenaires sont sur notre application

Si vous souhaitez adhérer au Club Alliance bruchetd@upmf.ffbatiment.fr



Chers amis, Chers confrères,

Victoire !

La mobilisation de la FFB a porté : 1500 entrepreneurs réunis au congrès de la FFB à Blois en juin se sont exprimés massivement et fermement pour demander que les rénovations par geste(s) soient exemptées du gel de MaPrimeRénov, annoncé avec fracas par le gouvernement avant l'été.

Cette nouvelle est une bouffée d'oxygène pour les entreprises de la finition et nos façadiers itéistes, qui interviennent chaque jour au plus près des besoins des clients, avec compétence et exigence.

La FFB et ses entreprises membres se battent sans relâche, au niveau national et local, pour défendre nos intérêts, mais CQFD, quand notre collectif s'exprime en force d'une même voix, la victoire est au rendez-vous.

Tous les jours, je rencontre des entrepreneurs engagés dans nos sections et chambres professionnelles ou dans nos commissions techniques. Des entrepreneurs qui donnent de leur temps sans compter et souvent dans l'ombre, pour l'intérêt de toute la profession. Un travail titanesque et sans fin. Mais nous ne sommes pas Sisyphé, ensemble nous sommes Hercule !

Aujourd'hui, cette victoire c'est la vôtre !

NICOLAS BLANGY
PRÉSIDENT DE L'UNION PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS DE LA FINITION



Pensez-y !
Reflets&Nuances
est présent sur
INSTAGRAM





eternal®
EXPERTISE ET HÉRITAGE DES
SOLS COMPACTS



créons un environnement meilleur

forbo
FLOORING SYSTEMS

VIE DES ENTREPRISES

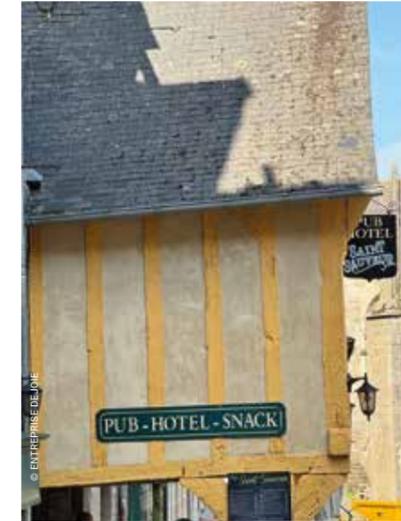
- p.6** UTILISATION SÛRE DES PRODUITS CONTENANTS DES DIISOCYANATES
- p.7** DERNIÈRE MINUTE MaPrimeRenov' Protocole sur les délais de paiement Reprise des déchets
- p.8** VIE DES SECTIONS

ACTUALITÉ

- p.12** SAGA CCCA-BTP La qualité pédagogique au service de nos métiers
- p.16** CLUB ALLIANCE Critères de choix responsable des produits
- p.18** JURIDIQUE La réception des travaux
- p.34** VULS Aménager pour gagner plus

NOUVELLES TECHNOLOGIES

- p.26** NUMÉRIQUE L'IA dans les métiers de la finition : opportunité ou pas ?
- p.30** Les objets connectés au coeur du BTP



TECHNIQUE

- p.34** APPLICATION ET MODERNITÉ Ces machines et produits d'aujourd'hui qui vous veulent du bien
- p.38** SOLS TECHNIQUES Pose d'un sol souple et chantier complexe : les règles d'or
- p.42** FAÇADE - ITE Le tiers-financement : un accompagnement global et intégré
- p.50** CHANTIER Une rénovation sous le feu des flashes
- p.53** QUESTIONS Les entreprises de l'UPMF-FFB nous interrogent

FORMATION

- p.56** CERTIFICATION Renouvellement du titre solier 4

NOUVEAUTÉS

- p.61** Juillet 2025

À VENIR

- p.62** Découvrez les sujets du numéro d'octobre 2025



DERNIÈRE MINUTE!

FORMATION

Utilisation sûre des produits contenant des diisocyanates

Depuis le 24 août 2023, les personnels et encadrants utilisant des produits contenant plus de 0,1 % de diisocyanates en poids total doivent être formés à leur utilisation en sécurité. Pour ce faire, la FFB a créé des modules de formation adaptés aux entreprises du secteur du bâtiment et accessibles en e-learning via Batys compétences et son réseau.

Les autorités européennes (dans le cadre du règlement REACH) ont rendu obligatoire, depuis le 24 août 2023, une formation à l'utilisation industrielle ou professionnelle « sûre » des produits dont la concentration en diisocyanates est supérieure à 0,1% en poids total (par exemple dans les peintures, mastics, colles, systèmes d'étanchéité liquide et mousses polyuréthane...). L'obligation de formation est inscrite sur l'emballage.

Des modules de formation construits par la FFB

En complément d'une offre de formation correspondant aux usages industriels, la FFB a élaboré des modules de formation à destination des professionnels du bâtiment, avec l'appui des Unions et Syndicats de métiers et en partenariat avec l'OPPBT. Deux formations sont proposées :

- Utilisateur « Utiliser en sécurité des produits à base de diisocyanates dans le bâtiment » d'une durée d'environ 25 minutes, comprenant deux modules :
 - Connaître les diisocyanates, leurs risques et les conditions d'exposition
 - Se protéger et utiliser les EPI appropriés contre les diisocyanates
- Encadrants « Mettre en place une démarche de prévention des risques liés aux produits à base de diisocyanates dans le bâtiment », d'une durée d'environ 40 minutes, auquel s'ajoutent les modules de la formation utilisateur.

Pour le module utilisateur, un format smartphone est disponible, permettant une appropriation facile de la formation. L'utilisation d'illustrations a été privilégiée afin de rendre la formation simple

d'accès. Il est également possible de disposer de la lecture du contenu à voix haute pour les personnes rencontrant des difficultés à lire le français.

Attestation de réussite

La formation répond aux critères Qualiopi avec :

- un test de positionnement de 10 questions ;
- des explications ;
- un test final de 40 questions pour les encadrants, 35 pour les opérateurs ;
- une réussite si 75% de bonnes réponses sont obtenues.

La réussite au test final permet la génération d'une attestation de réussite individuelle valable 5 ans. Celle-ci permettra à l'employeur de produire une attestation de réussite, conformément à la réglementation. ●



Un accès gratuit pendant 3 mois

Un accès gratuit aux modules de formation est attribué aux adhérents de la FFB, jusqu'au 15 septembre 2025.

Une fois l'accès demandé, la formation reste ouverte durant 3 mois, laissant le temps de finaliser celle-ci.

L'accès à la formation se fait sur la page « Outils » du site internet FFB : Outils FFB. Vous trouverez sur l'application de l'UPMF un document explicatif pour vous inscrire.



MaPrimeRenov' : maintien du « monogeste »

Menacé de suppression avant d'être suspendu entre le 23 juin (et non le 1^{er} juillet en raison d'un afflux de demandes) et la mi-septembre, le dispositif MaPrimeRenov' est finalement partiellement maintenu, grâce notamment à la mobilisation de la FFB. Le gouvernement a en effet décidé de maintenir en place une partie du dispositif, à savoir les « monogestes », soit les travaux isolés de rénovation des logements (pose d'une ITE notamment). Les travaux d'ampleur sont gelés jusqu'au 15 septembre, face à un nombre trop important de demandes de subvention et de tentatives de fraudes. Les demandes d'aide dédiées aux copropriétés (MaPrimeRenov'copropriété) ne sont pas concernées par la suspension. ●



Protocole sur les délais de paiement

Sous l'impulsion et la coordination de l'Office du Bâtiment et des Travaux publics (OGBTP) de Drôme-Ardèche, les organisations professionnelles représentant les architectes, les économistes, les bureaux d'études et les entrepreneurs et artisans du BTP ont signé un protocole sur les délais de paiement le 9 janvier 2025. Ce protocole, conçu sous forme de « fiche mémo » et corédigé à la suite d'un long travail d'échanges, rappelle les délais légaux, les obligations, les moyens d'éviter les dérives et les mauvaises pratiques, et ce afin de favoriser un environnement respectueux lors de l'exécution d'un projet. L'UPMF-FFB se réjouit de cette initiative et espère qu'elle pourra être reprise dans d'autres départements. ●



Reprise des déchets

Alors que les annonces sur la réforme de la REP PMCB se font toujours attendre, Valobat suspend jusqu'à nouvel ordre la reprise des déchets sur les chantiers de démolition, tout en maintenant ses augmentations de tarifs au 1^{er} juillet 2025.

Tous les demandes de reprise « chantiers » qui ont déjà été saisies au plus tard le 25 juin 2025 (validées ou non par Valobat) sur la plateforme MyValobat Opérateur seront bien prises en charge. Les services de reprise suivants sont maintenus :

- reprise en point d'apport volontaire ;
- reprise sur les chantiers neufs et de rénovation ;
- reprise en entrepôt.

La FFB attend des orientations fortes pour réformer le système et ne se contentera pas de mesurées cosmétiques. Ainsi parmi les neuf propositions portées, la FFB demande :

- de sortir les artisans et entreprises de travaux du statut de producteur ;
- une visibilité sur les barèmes des éco-contributions de 9 mois avant leur entrée en vigueur ;
- de simplifier les modalités d'accès aux services de reprise des déchets. ●

+ Retrouvez les augmentations des écocontributions sur l'application UPMF en scannant ce QR-code





Nouveau sujet d'animation :
« La mécanisation, un outil d'efficacité et de confort ».

Pour réserver votre animation en département ou en région, contactez Thierry Houdin
houdint@upmf.ffbatiment.fr



PRINTEMPS DE LA FINITION 2025 -

FFB PACA > Le jeudi 15 mai, Nicolas Sériès, président du syndicat aménagement peinture finitions, et Virginie Marakas, vice-présidente, ont organisé une journée mémorable au Stade Orange Vélodrome à Marseille. Une ambition partagée : mettre à l'honneur les métiers de la finition, rassembler les professionnels du secteur et créer un moment de rencontres, de fierté et de convivialité dans un lieu emblématique. La présence inspirante de la légende du foot Jean-Pierre Papin a marqué les esprits.

Retrouvez la liste des animations sur l'application et réservez vos prochaines animations auprès de Marine Poulhalec :
poulhalecm@upmf.ffbatiment.fr



PLOMB, AMIANTE, SILICE, DIISOCYANATE

Aspects de la réglementation liés aux travaux des métiers de la finition

FFB BAS-RHIN > Le 12 juin, réunion de la chambre professionnelle des métiers de la finition, présidée par Guy Kleinmann. Présentation de Thierry Houdin.



AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - FOCUS ITE

CEE, MaPrimeRenov' qu'est ce qui a changé en 2024 ?

FFB VAR > Le 15 avril, réunion de la section peinture présidée par Mathias Huntzinger. Intervention de Marine Poulhalec sur les aides pour les copropriétés et le résidentiel privé.



PRÉSENTATION ET ACTUALITÉS DE L'UNION

Les outils, documents et services de votre Union à votre service.

FFB HAUTS-DE-FRANCE > Présentation de Dorothée Bruchet lors de la réunion de la section finitions des Hauts-de-France, présidée par Pascal Pawlaczyk, le 2 avril.

FFB MAINE ET LOIRE > Sous la présidence de Vincent Guoin, réunion de la section peinture le 4 avril. Intervention de Dorothée Bruchet.

FFB AISNE > Le 12 juin, réunion de la section professionnelle peinture, présidée par Nathalie Dolle. Présentation de Marine Poulhalec.



INTERFACES

La reconnaissance des fonds - Les bonnes pratiques sur les chantiers - Les outils de dialogue

FFB PACA > Le 25 avril, à l'occasion des Rencontres de l'UPMF PACA, sous la présidence de Jean-Philippe Li Vigni, intervention de Thierry Houdin sur les interfaces métiers : peintre et plâtrier, menuisier, gros œuvre et solier et gros œuvre.

FFB PYRÉNÉES-ATLANTIQUES > Réunion de la chambre syndicale de peinture, présidée par Philippe Heliot, le 26 juin. Présentation de Marine Poulhalec sur les interfaces du peintre.



LA MÉCANISATION, UN OUTIL D'EFFICACITÉ ET DE CONFORT

Enjeux, bénéfices et perspectives liés à la mécanisation dans le secteur de la peinture. Mise en situation d'équipements avec l'entreprise Euromair, partenaire du Club Alliance.

FFB NOUVELLE-AQUITAINE > Le 1^{er} juillet, la section finition organisait une réunion technique, présidée par Perrine Rivière-Vultaggio, dans les locaux du Comptoir Seigneurie Gauthier à Bordeaux. Interventions de Thierry Houdin et de Mickaël Dupéré, d'Euromair.



INNOVATION, FOCUS MÉTIERS DE LA FINITION

Echanges sur les nouvelles technologies adaptées aux métiers de la finition. La commission gestion innovation de l'UPMF observe et analyse les technos testées et approuvées par les membres. Et vous ? Qu'en pensez-vous ?

FFB HAUTES-ALPES > Réunion de la chambre professionnelle peinture, présidée par Romain Aillaud, le 14 mai. Intervention de Thierry Houdin.

CARNET SYNDICAL



DRÔME ET ARDÈCHE
ALEXANDRE THOMASSET, qui dirige avec son frère l'entreprise éponyme, à Mours-Saint-Eusèbe, est élu président de Fédération du BTP. Il succède à Cécile Gruat-Laforme, arrivée au terme de son mandat, après sept années d'une présidence dynamique.

TOUS VOS PRÉSIDENTS DÉPARTEMENTAUX SONT DANS L'ANNUAIRE SUR L'APPLICATION



ASSURABILITÉ DES OUVRAGES

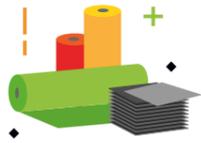
Comment s'y retrouver entre technique traditionnelle, courante, garantie parfait achèvement, biennale et décennale ?

FFB ISÈRE > Le 1^{er} avril, réunion de la section peinture, présidée par Xavier Audouin. Présentation de Marine Poulhalec, couplée à un point sur les aides à la rénovation énergétique.

FFB VIENNE > Réunion de la section peinture finitions présidée par Franck Jarassier, le 3 avril. Présentation de Marine Poulhalec.

FFB VENDÉE > Le 22 avril, réunion de la section professionnelle peinture, présidée par Laurent Arseliin. Intervention de Marine Poulhalec.

FFB MOSELLE > Le 22 mai, réunion de la section peinture finitions revêtements, présidée par Felice della Rosa. Présentation de Thierry Houdin.



1 Collecte

La collecte des déchets de sols textiles usagés en pied de chantier

Les moquettes (dalles ou lés) doivent être conditionnées et placées sur palettes (ou Big Bag pour les chutes de moquette) avec un préavis de 72H minimum.



2 Transport

Le transport jusqu'au centre de traitement industriel dédié

Le dispositif Optimum collecte les palettes de moquettes, partout en France continentale, à partir d'une palette (env. 100 m²) et jusqu'à plus de 3 000 m², grâce à un maillage logistique complet. Le transporteur TML (Tailor Made Logistic) assure une collecte réactive.

Optimum

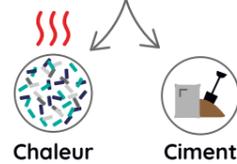
4 étapes pour valoriser les sols textiles en fin de vie !



4 Certification

La traçabilité des prestations via la remise d'un Certificat de Valorisation des déchets

Les moquettes usagées de chaque chantier traité par Vanheede Environment Group font l'objet d'un Certificat, détaillant le procédé industriel utilisé, les dates et les poids de déchets valorisés afin d'attester de la traçabilité des déchets.



3 Valorisation

La moquette est un produit complexe à recycler. Ces déchets textiles composites intègrent donc une préparation élaborée de granulés ou pellets industriels à haut pouvoir calorifique (CSR HPC) chez Vanheede. Les granulés combustibles à haut pouvoir calorifique de Vanheede Environnement sont valorisés à 100% dans l'industrie cimentière. Ce procédé ne génère aucun déchet résiduel.

La valorisation complète des sols textiles usagés par Vanheede, partenaire historique



BOSTIK

REBOND[®] SYSTEM

ENFIN ! RECYCLONS NOS REVÊTEMENTS PVC !

R3TIRER R3CUPÉRER R3CYCLER



Découvrez R3BOND[®] SYSTEM en vidéo



recyclage-moquettes.fr

Adhesive solutions by **ARKEMA**



CCCA-BTP

La qualité pédagogique au service de nos métiers

Depuis plus de 80 ans, le CCCA-BTP agit au profit du développement de la formation professionnelle dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Son défi ? Continuer à répondre aux besoins des entreprises et des apprenants, tout en s'adaptant aux enjeux contemporains, en particulier numériques, écologiques et technologiques. Il s'appuie pour cela sur une démarche permanente d'innovation.

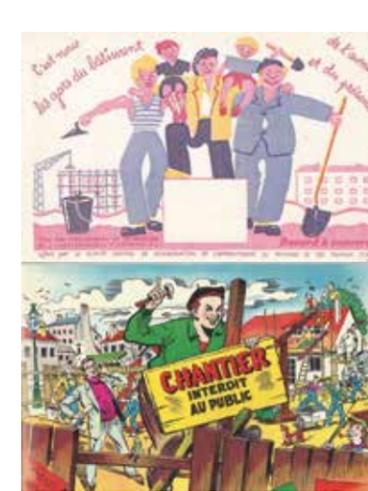
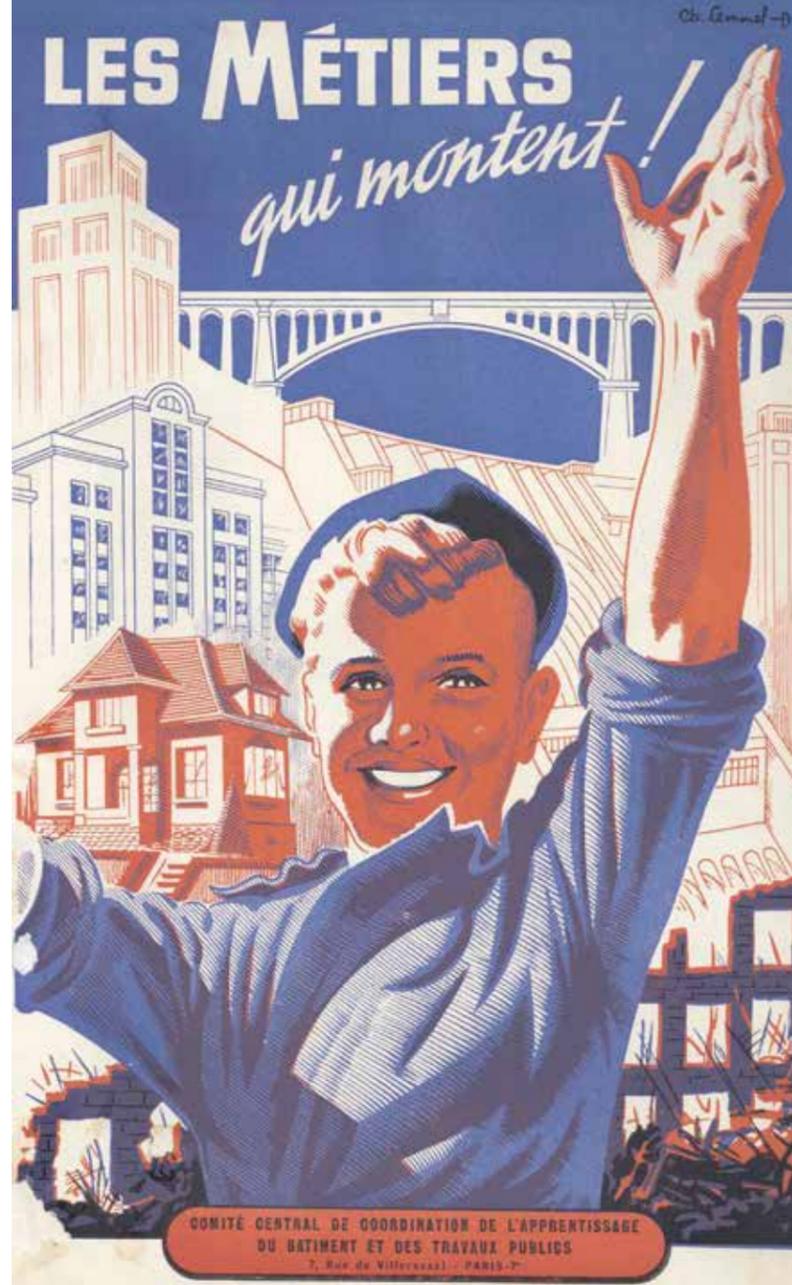


BTP a toujours été pionnier en matière de formation professionnelle. Et cette posture est incarnée depuis plus de 80 ans par le CCCA-BTP. Association

à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP regroupe au sein de son conseil d'administration l'ensemble des organisations professionnelles d'employeurs et des organisations syndicales de salariés. Dès sa création, il a eu pour mission d'assurer le développement de la qualité de la formation aux métiers du BTP, en particulier par la voie de l'apprentissage. Son parcours est jonché de moments-clés, « un peu comme si la petite histoire rejoignait toujours la grande », comme le fait remarquer Loïc Bestard, son directeur de la Communication et des Relations publiques.

Pionnier de l'apprentissage pour le BTP

L'un de ces temps forts, c'est bien sûr la loi Delors de 1971. Cette loi sur la formation professionnelle transforme notamment les ateliers-écoles en centres de formation d'apprentis. Le législateur s'est alors inspiré de l'organisation du BTP. Avant la création des CFA, le secteur avait en effet joué les défricheurs en instituant ce que l'on nommait à l'époque les ateliers-écoles, régis par un décret de 1937. « Les professionnels du BTP avaient eu la volonté d'affirmer de renforcer le temps de formation des jeunes à leurs métiers, rappelle Loïc Bestard. Le premier atelier-école est celui de Rouen. » C'est donc cette expérience-là qui a servi de base à la création des CFA. Historiquement, le CCCA-BTP a longtemps animé un réseau de CFA, que l'on appelait le réseau d'apprentissage BTP, notamment composé de centres de formation d'apprentis à



Loïc Bestard, directeur de la Communication et des Relations publiques

« Depuis plus de 80 ans le CCCA-BTP, pionnier en matière de formation professionnelle. »



LES JEUX DES APPRENTIS DU BTP

gouvernance paritaire. Le CCCA-BTP intervenait sur la création de ressources pédagogiques (outils mis à la disposition des centres de formation) ou encore de la formation des formateurs et finançait les CFA du BTP en partenariat avec les conseils régionaux. Ce réseau s'est ensuite étendu notamment aux CFA « travaux publics » ainsi qu'aux chambres de métiers et de l'artisanat proposant des formations BTP, ou encore à la Fédération Compagnonnique.

Une mutation de fond : la réforme de la formation professionnelle en 2018

Vint ensuite un autre moment-clé pour le CCCA-BTP : la réforme de la formation professionnelle de 2018, comprenant notamment la création des OPCOs. Réforme majeure, qui a apporté un changement de paradigme : le CCCA-BTP ne pouvait plus financer directement les CFA. Notamment à

travers la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la réforme a institué un changement du mode de financement de l'apprentissage. Celui-ci est désormais basé sur un montant de prise en charge en fonction du métier et du niveau de formation. « De fait, le CCCA-BTP s'est repositionné sur son rôle d'outil national des branches du BTP en proposant ses services à l'ensemble des établissements de formation formant aux métiers du secteur », précise Loïc Bestard. Aujourd'hui, ces établissements de formation sont au nombre de 1 400 et sont gérés par environ 400 organismes de formation.

Être capable de se réinventer

Avec la réforme de 2018, le CCCA-BTP a su se réinventer. Dès 2019, il a inauguré l'organisation d'appels à projets pour soutenir et financer des expérimentations ou des projets innovants menés par des établissements et des organismes de



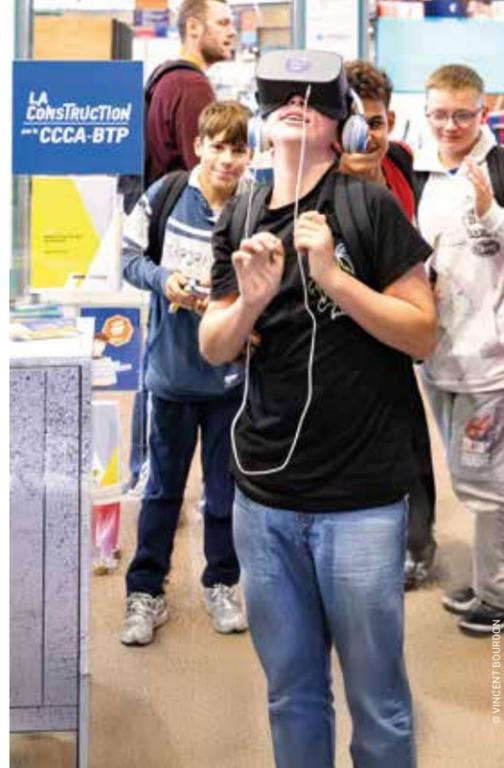
formation. Le CCCA-BTP propose des financements, la création de ressources pédagogiques et de solutions numériques, permettant de suivre la formation de l'apprenti et son accompagnement socio-éducatif en entreprise et au centre de formation. L'association a fait de l'innovation, inscrit dans son ADN dès l'origine, un levier stratégique de développement, pour une formation toujours plus adaptée aux besoins des entreprises et aux attentes des nouvelles générations. Elle propose un développement important en matière de formation immersive, réalité virtuelle ou augmentée. Son projet « Créer, innover pour hybrider dans les métiers du bâtiment » en est une illustration. Toutes ces évolutions visent à garantir une haute qualité pédagogique et à répondre aux enjeux de la transition numérique et écologique. Le CCCA-BTP intervient également sur le développement de la mobilité européenne et internationale, dans des projets montés avec des organismes de formation engagés dans la mobilité. Il avait déjà mis en place, il y a plus de quinze ans, le brevet professionnel à composante européenne, un parcours d'apprentissage conduisant à un diplôme de niveau 4, avec deux périodes de formation dans un pays européen. Plusieurs CFA du BTP proposent ce brevet.

L'innovation pédagogique au cœur de la démarche

La démarche d'innovation du CCCA-BTP s'illustre notamment à travers WinLab', hub de détection d'innovations émergentes, et l'accélérateur pédagogique du BTP, qui teste et expérimente des outils et méthodes en conditions réelles dans les CFA. WinLab' est actif depuis 2018 et l'accélérateur pédagogique du BTP depuis trois ans. Ces initiatives permettent d'ancrer l'innovation dans les pratiques pédagogiques et de renforcer les liens entre formation, entreprises et nouveaux outils. Par ailleurs, le CCCA-BTP a mis en place la 3C Académie, une plateforme de développement des compétences pour les salariés des centres de formation, quel que soit leur métier (administratifs, formateurs, animateurs socio-éducatifs, etc.). De son côté, le programme Renoboost vise à anticiper les besoins en emploi, compétences et formations au niveau des territoires en lien avec la rénovation énergétique. Se distinguant par son approche fine des bassins d'emploi et son partenariat avec les organisations professionnelles, ce programme répond à des enjeux concrets, à l'échelle locale, pour former efficacement dans les métiers du bâtiment concernés par la transition énergétique.

Savoir parler aux jeunes pour promouvoir les métiers

Le CCCA-BTP œuvre pour la promotion des métiers du BTP via la campagne pluri média « La Construction ». Lancée annuellement depuis cinq ans, elle cible les jeunes et leurs parents à travers le digital, la



PROMOTION DES MÉTIERS

télévision, la radio, et des partenariats comme le Printemps et la Fête du cinéma. « Disponibles sur le site de La Construction, des formats courts et immersifs présentent des jeunes actifs dans le BTP, apprentis, salariés ou chefs d'entreprise, et illustrent la diversité des métiers et parcours inspirants dans le secteur, souligne Loïc Bestard. Ils participent à l'image positive et à l'innovation des métiers. » La plateforme Destination CAP BTP facilite, elle, le recrutement en permettant aux jeunes de créer leur CV, rencontrer des entreprises en classe virtuelle et consulter des offres. Des « box » mobiles sont mises à disposition des CFA pour les salons ou portes ouvertes. À noter : un ingénieur formation, Philippe Moreau, est en lien avec les unions de métiers pour identifier les besoins en compétences et proposer des ressources adaptées. Le travail avec les branches professionnelles est central dans cette logique, notamment pour aider au déploiement de l'offre certificative. Des chargés de mission territoriaux se déplacent dans les régions pour renforcer et faciliter les actions avec les partenaires locaux, organismes de formation, entreprises et institutions.

Une participation active aux événements du secteur

Le CCCA-BTP est impliqué dans des événements liés à la formation professionnelle, comme les WorldSkills. Il intervient en partenariat avec WorldSkills France via le programme « 1-2-3 Podium », qui renforce la préparation technique des jeunes tout au long des trois phases de la compétition : sélection régionale, finale nationale, et compétition internationale. Le dispositif s'inscrit dans une logique d'excellence et de valorisation des métiers du BTP à l'échelle nationale et internationale. Le CCCA-BTP est également partenaire du concours Un des Meilleurs Apprentis de France, réaffirmant son engagement pour la reconnaissance des talents et la promotion de l'apprentissage.



ACCÉLÉRATEUR PÉDAGOGIQUE DU BTP

Quels enjeux à moyen terme ?

Pour 2025/2026, le CCCA-BTP identifie plusieurs enjeux stratégiques. L'attractivité des métiers et le recrutement restent cruciaux dans un contexte économique incertain. Les besoins des entreprises évoluent, notamment avec les transitions écologique, numérique et sociétale, ce qui impose une adaptation continue des compétences et de la formation des jeunes et des salariés. La diversification de l'offre de formation des organismes de formation par apprentissage en termes de formation continue est un autre défi. Bien que certains CFA soient déjà actifs dans ce domaine, d'autres doivent encore développer cette activité pour répondre aux besoins de formation des salariés et compenser une éventuelle baisse des effectifs en apprentissage. Cela nécessite l'exploitation des plateaux techniques, des compétences internes et des partenariats avec d'autres organismes. Le développement de partenariats avec les régions est également essentiel. Des initiatives sont en cours dans des régions comme les Hauts-de-France ou la Corse. La transformation numérique et l'intelligence artificielle (IA) font bien sûr partie des priorités. « L'IA est déjà intégrée dans la formation à distance via la plateforme de formation à distance Aptyce, mais le CCCA-BTP va plus loin pour incorporer l'IA dans les pratiques pédagogiques et donc les métiers », précise Loïc Bestard. Parallèlement, l'engagement dans la RSE devient un axe structurant pour les CFA, nécessitant des actions concrètes et adaptées. En résumé, l'objectif central pour les mois et les années à venir est de garantir une formation de haute qualité afin de répondre aux attentes des entreprises en matière de compétences et aux attentes des jeunes en termes de formation et de projets professionnels. Cela passe par l'optimisation de la performance pédagogique et l'innovation. Le CCCA-BTP se place dans un processus d'amélioration continue. ●



© VINCENT BOURGON



WORLD SKILLS



© ANDRÉS STOCK

CCCA-BTP & UPMF-FFB : LE PARTENARIAT ENTRE LE CCCA-BTP ET L'UPMF-FFB DÉPASSE LA COOPÉRATION FORMELLE : C'EST UNE DYNAMIQUE DE TERRAIN AXÉE SUR L'INNOVATION ET L'ACTION.

RÉFORME DU BAC PRO AFB
Le CCCA-BTP, avec l'UPMF-FFB et la CAPEB, modernise le Bac Pro Aménagement et Finition du Bâtiment pour y intégrer les enjeux techniques, environnementaux et numériques.

RÉFÉRENTIELS EN MOUVEMENT
Sous l'impulsion de Philippe Moreau, des groupes de travail adaptent diplômes et certifications aux réalités du terrain.

L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE AU CŒUR
Des outils comme Cosika (un logiciel de chiffrage et de conception 3D), Tenju (pilotage et planification chantier) ou Fimfi (formation immersive aux travaux de finition avec des casques de réalité virtuelle) transforment l'apprentissage, en lien avec la commission formation de l'UPMF-FFB.

JOURNÉES DE L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE
Les JIP #Métiers de la finition ont mis en lumière les enjeux de la filière et des pratiques comme l'Afeste (action de formation en situation de travail).

REFLET & NUANCES, RELAIS STRATÉGIQUE
La revue valorise ces actions et renforce la culture professionnelle.

Ce partenariat exemplaire entre le CCCA-BTP et l'UPMF-FFB incarne une ambition partagée : faire évoluer les formations, valoriser les métiers, et placer l'innovation au cœur de la pédagogie. Une dynamique à faire vivre dans tous les centres.



GRANDES DATES

1942

CRÉATION
DU CCCA-BTP.

1971

LA LOI DELORS
SUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE CRÉE
NOTAMMENT LES CFA.

2018

RÉFORME DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE, LE
CCCA-BTP PROPOSE DE
MANIÈRE UNIVERSELLE À
TOUS LES ORGANISMES DE
FORMATION UNE OFFRE DE
SERVICES (RESSOURCES
PÉDAGOGIQUES,
SOLUTIONS NUMÉRIQUES,
FINANCEMENTS PAR
APPELS À PROJETS).

DEPUIS
2000

OUVERTURE
INTERNATIONALE ET
MONTÉE EN PUISSANCE
DES ENJEUX NUMÉRIQUES
DANS LA FORMATION.

CLUB ALLIANCE

Pour entrer concrètement dans une démarche responsable, les entrepreneurs de l'UPMF-FFB ont interpellé leurs fournisseurs sur une nécessité de clarification et un accès simplifié aux informations sur leurs produits. Parallèlement, l'UPMF-FFB et ses partenaires industriels ont réalisé une fiche pour bien choisir ses peintures selon des critères « responsables ».



PRB

Dans le cadre d'une démarche volontaire individuelle, le vendéen indique sur ses fiches techniques le pourcentage de matière recyclée employée pour la formulation des produits éco-conçus (notamment la dernière innovation, l'enduit éco-conçu avec 35 % de matières premières recyclées, PRB REVOMUR M). Le pourcentage indique la part du recyclé dans la formule globale.

RETROUVEZ...

Retrouvez dans les précédents numéros de Reflets&Nuances, les actions de nos partenaires ayant répondu à notre demande de plus de clarté et de visibilité : Onip, Unikalo, Licef, Tollens, Gerflor, Semin.



NOS CLIENTS DE DEMAIN, SOMMES-NOUS PRÊTS ?

25 au 27 SEPT. 2025 À BIARRITZ

Prochains travaux des entreprises de l'UPMF-FFB et de leurs partenaires du Club Alliance.

PEINTURE RESPONSABLE CRITÈRES DE CHOIX LES PLUS PERTINENTS

FICHE « PEINTURE RESPONSABLE : CRITÈRES DE CHOIX »

L'offre de peintures responsables ne cesse de s'étoffer et en parallèle, la demande de la maîtrise d'ouvrage comme de clients particuliers s'est accrue. Mais, en l'absence de réglementations et parfois d'informations, il reste encore difficile de s'y retrouver. Dès 2023, dans le cadre du Club Alliance, professionnels et industriels ont travaillé à l'élaboration d'une fiche apportant une information claire pour que les entreprises puissent plus facilement comprendre et proposer à leurs clients des peintures responsables en adéquation avec leurs projets. Cette fiche regroupe les critères les plus pertinents. Cinq ont été détaillés : bilan carbone, qualité de l'air intérieur (QAI), origine, matière première biosourcée, dangerosité. Elle rappelle également la manière d'identifier simplement le contexte réglementaire s'il y a lieu et, le cas échéant, ce qui relève de la démarche volontaire des fabricants.

+ Pour télécharger la fiche, scannez ce QR-code



ET LE SOL T'APPARTIENT.

LA NOUVELLE DIMENSION DES RAGRÉAGES

UZIN FUSIONTEC - LA NOUVELLE RÉFÉRENCE POUR LA PRÉPARATION DES SUPPORTS



Pour en savoir plus



UZIN FR
www.uzin.fr



UZIN UTZ



JURIDIQUE

La réception des travaux

Bien qu'il s'agisse d'un acte classique, la réception pose souvent des problèmes et risque même de polluer les relations entre maître d'ouvrage, maître d'œuvre et entrepreneur. Il nous est apparu nécessaire de rappeler les règles classiques en la matière.



La réception des travaux marque l'achèvement du chantier ; il s'agit surtout d'un acte juridique encadré quant à sa forme et ses conséquences.

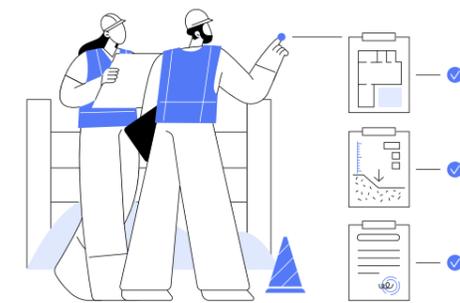
Le moment de la réception

L'article 1792-6 du code civil décrit les conditions de la réception, précisant qu'il s'agit de « l'acte par lequel le maître d'ouvrage déclare accepter l'ouvrage avec ou sans réserve ». En pratique, la réception intervient à l'initiative des locataires d'ouvrage (entreprise de travaux, architecte etc.). Elle caractérise le point de départ des garanties spécifiques des constructeurs : celle de parfait achèvement (article 1792-6 du code civil), celle de bon fonctionnement (article 1792-3 du code civil,

dite garantie biennale) et la garantie décennale (article 1792 du code civil). En l'absence de réception des ouvrages, il est impossible d'agir au titre de ces garanties. Avant la réception, seule la responsabilité contractuelle de droit commun du constructeur (article 1231-1 du code civil) pourra être actionnée. L'achèvement des travaux n'est toutefois pas une condition de la réception. En effet, il est permis au maître de l'ouvrage de réceptionner un ouvrage non achevé. Cela peut notamment permettre le remplacement rapide d'une entreprise sur un chantier en cas de défaillance de cette dernière. L'opération de réception est en principe unique. Lorsque le marché de travaux confié à une entreprise l'est « tous corps d'états », la réception se déroulera avec l'entreprise générale. Dans le cadre



CLAUDE VAILLANT
AVOCAT À LA COUR
SPÉCIALISTE EN DROIT IMMOBILIER



d'une opération comprenant plusieurs immeubles, le marché sera qualifié de « marché par tranche », il y sera possible de réceptionner les ouvrages par bâtiment. Lorsque le marché est conclu « en corps d'états séparés », la réception doit en principe tout de même être unique. Néanmoins la norme AFNOR NFP 03 001, admet que la réception soit séparée sauf en cas d'entrepreneurs groupés. En effet, la réception partielle par lots est possible (Cour de Cassation 3^e Civ, 5 novembre 2020, n° 19-10.724). Les parties peuvent déroger expressément ou tacitement au principe d'unicité de la réception, lorsque plusieurs lots sont intégrés dans un seul marché. Toutefois, la réception partielle d'un même lot est interdite (Cour de Cassation 3^e Civ, 2 février 2017, n° 14-19279).

Les formes de la réception

La réception peut prendre différentes formes, en fonction notamment des relations entre les parties et du niveau d'avancement des travaux.

La réception expresse

Elle intervient lorsque le maître de l'ouvrage exprime explicitement par écrit, sa volonté non équivoque d'accepter l'ouvrage tel qu'il a été réalisé. La réception est matérialisée par un procès-verbal sur lequel peuvent être exprimées des réserves ou non. La réception a un caractère contradictoire, même si le procès-verbal n'est pas signé par les locataires d'ouvrage. La jurisprudence a jugé que l'absence du locateur d'ouvrage lors de l'opération ne fait pas obstacle à la réception expresse tant qu'il a été expressément convoqué dans un délai raisonnable (Cour de cassation, civile, Chambre civile 3, 7 mars 2019, 18-12.221). La date de la réception est la date du procès-verbal ou la date indiquée expressément dans le procès-verbal lorsqu'elles diffèrent.

La réception tacite

La jurisprudence admet que la réception puisse être tacite (déduite des faits) sous certaines conditions :

- Le marché ne doit pas avoir prévu une réception expresse ;

- Il doit être possible de caractériser la volonté non équivoque du maître d'ouvrage d'accepter l'ouvrage tel qu'il a été réalisé, pour ce faire certains indices sont utilisés :
- La prise de possession du bien (sans que ce soit pour des contraintes économiques) ;
- Accompagné alternativement :
 - du paiement intégral du marché ;
 - de la volonté expresse du maître d'ouvrage de terminer les travaux lui-même ;
 - d'un courrier évoquant des réserves de la part du maître d'ouvrage.

La prise de possession des ouvrages accompagnée du paiement d'une part très importante du prix, vaut présomption de la manifestation non équivoque du maître d'ouvrage à accepter l'ouvrage tel qu'il a été réalisé. Néanmoins, la prise de possession et un paiement important ne permettent pas de caractériser la volonté non équivoque de réceptionner l'ouvrage en cas de contestation constante du maître de l'ouvrage de la qualité des travaux (Cour de cassation, civile, Chambre civile 3, 1^{er} avril 2021, 20-14.975). Il convient de préciser que la réception tacite d'un immeuble n'est aucunement conditionnée à l'habitabilité ou à l'achèvement de ce dernier. En cas de contestation, la date de réception tacite sera fixée par le Juge (du fond).

La réception judiciaire

En cas de situation conflictuelle, la réception peut être prononcée judiciairement. Toute partie peut saisir le Juge (du fond) pour faire prononcer la réception. Un Expert Judiciaire sera désigné par ordonnance du Tribunal et ce dernier aura pour mission d'établir la liste des réserves et de donner un avis quant à la date de la réception.

La date de réception retenue in fine pourra être :

- La date d'habitabilité ;
- La date d'abandon du chantier ;
- La date d'entrée dans les lieux ;
- La date d'achèvement des travaux.



L'ouvrage devra néanmoins être en état d'être réceptionné. En effet, la réception judiciaire nécessite que l'ouvrage soit en état d'être reçu, il doit être utilisable conformément à son usage et ne pas être affecté de vices ou de défauts conséquents (Cour de Cassation Chambre Civile 3 du 12/10/2017 15-27.802).

Pour les locaux à usage d'habitation, ces derniers doivent être habitables (Cour de Cassation Chambre Civile 3 du 02/02/2017 14-19.279).

Les effets de la réception à l'égard des désordres affectant l'ouvrage

Le sort des désordres apparents réservés

Lorsque les désordres sont apparents et réservés, le maître d'ouvrage peut mobiliser la retenue de garantie dont le taux maximum est de 5% (article 1 de la loi n° 71-584 du 16 juillet 1971). Cette retenue de garantie n'est possible que si cette dernière est prévue contractuellement. Dans le cas contraire, le maître de l'ouvrage devra faire appel à la garantie de parfait achèvement. Cette garantie peut être cumulée avec la responsabilité contractuelle de droit commun (article 1231-1 du code civil). La garantie décennale pourra être mobilisée si un désordre réservé s'est ensuite révélé dans son ampleur et dans ses conséquences postérieurement à la réception (Arrêt Cour de Cassation Chambre Civile 3 du 12/10/2014 12-26.361).

Le sort des désordres apparents non réservés

Les désordres apparents lors de la réception, mais qui ne sont pas réservés sont considérés comme purgés. Le maître d'ouvrage ne dispose donc d'aucun recours les concernant. Toutefois un désordre apparent non réservé, dont la gravité et son ampleur se révèlent postérieurement sera considéré comme caché. En cas de maître de l'ouvrage profane, le caractère apparent du désordre doit être flagrant.

En cas de présence d'un maître d'œuvre avec une mission d'assistance à la réception, alors sa responsabilité contractuelle peut être engagée s'il omet de réserver des désordres apparents (Cour de Cassation Chambre Civile 3 du 03/02/1999 97-13.427).

Le sort des désordres cachés

Concernant les désordres cachés, la réception est donc le point de départ de toutes les garanties spécifiques :

- Désordre intervenu sous 1 an : si le désordre se manifeste dans la première année de la réception, alors la garantie de parfait achèvement peut être engagée ;
- Désordre intervenu sous 2 ans : si le désordre apparaît sur un élément dissociable de la construction, alors la garantie biennale peut être engagée ;
- Désordre intervenu sous 10 ans : si le désordre apparaît sur un élément indissociable de la construction, alors la garantie décennale peut être engagée.

Seule la garantie de parfait achèvement peut être cumulée avec la responsabilité contractuelle de droit commun. En effet, une règle de non-cumul existe s'agissant des deux autres garanties spécifiques qui doivent être les seules mobilisées lorsque les conditions sont réunies. ●



Vous trouverez sur l'application de l'UPMF un modèle de PV et un courrier de demande de réception à télécharger



LA CONSTRUCTION

LA VIVRE
C'EST
ENCORE
MIEUX

Rendez-vous sur
LA CONSTRUCTION.FR



Nos marques

EUROPRO

volumair

MIXER

KOSNER



FABRICANT FRANÇAIS



DÉCOUVREZ TOUTES
NOS GAMMES DE MACHINES SUR
WWW.EUROMAIR.COM

VULS

ACTUALITÉ



Aménager pour gagner plus

Un aménagement d'intérieur améliore la rentabilité d'un utilitaire tout en facilitant grandement le travail quotidien de l'artisan. Mais quel type d'équipement faut-il choisir ?



Jusqu'à récemment, l'intérieur des fourgons neufs étaient presque aussi dépouillés qu'une cellule de moine trappiste. Cela change un peu, même si beaucoup d'utilitaires ne disposent encore que du "minimum vital", soit une cloison de séparation avec l'habitacle, un plancher antidérapant ou encore des panneaux de protection latéraux. Mais la situation évolue. Ainsi, on estime que 30 à 40 % des utilitaires reçoivent désormais un équipement plus « conséquent ». En gros, aménager un VUL consiste à transformer son espace de chargement en une sorte d'atelier avec des placards, étagères, coffres, armoires, casiers, tiroirs ou caissons pour outils et instruments. Pour des usages plus précis, le fourgon peut recevoir un établi, des plans de travail, étaux, porte-bidons, enrouleurs, dérouleurs de papier...

Quel matériau choisir ?

Crise économique aidant, le bois, matériau naturel, écologique et renouvelable, fait un beau retour, porté par des tarifs raisonnables. Globalement, ce type d'aménagement est 25 % moins cher que l'acier et 40 % moins cher que l'alu. Reste que la durée de vie de ce mobilier d'intérieur à « prix plancher », excède

rarement les 5 ans. Nouveau venu, le polypropylène (variété de plastique), aisément recyclable, est 60 % plus léger que le bois. Il autorise un gain de 100 à 130 kg sur un aménagement pour Renault Master. Enfin, l'alu c'est bien connu, est fort léger. Il permet lui-aussi, un gain d'environ 120 kg et préserve ainsi d'autant la charge utile. En revanche, il est 40 % plus onéreux qu'un équipement bois.

Sécurité et productivité

Un aménagement de VUL améliore la sécurité des passagers. En cas d'accident à 50 km/h, un équipement de qualité permet d'éviter que la cargaison ne soit projetée vers l'avant. Dans ce cas, les occupants, sauvés par leurs ceintures et leurs airbags, risquent de finir meurtris par leur chargement. Quoi qu'il en soit, après un choc, tout aménagement est bon à jeter à la poubelle.

Les bureaux de R&D des firmes spécialisées, comme Modul System ou Optima, conçoivent désormais des aménagements dans leur globalité comme dans le cas d'une cuisine équipée. A l'arrivée ces installations « sur-mesure » sont parfaitement adaptées aux besoins du professionnel.

Plus globalement, un équipement aide les entrepreneurs de la finition à maintenir leurs utilitaires





● ● ●

bien rangés. Les aménageurs intègrent désormais des caisses dotées de moules en mousse reproduisant le dessin de chaque outil. On peut les définir directement par Internet sur le site de certains fabricants à l'aide d'une photo de son outil. In fine, chaque instrument, chaque fourniture dispose de sa place dédiée. Un système de codes couleurs se rapportant à chaque type d'outil facilite en outre, le classement. Ces systèmes permettent notamment de visualiser en un coup d'œil si matériels et matériaux se trouvent bien à bord. « Pratiquement un tiers des déplacements dans le BTP est causé par un oubli », rappelle l'INRS (l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles). Au final, on estime qu'un aménagement fait gagner près d'une demi-heure par jour.

Des VUL mieux tenus

Un aménagement entre parfaitement en compte dans le principe du Lean Management (voir RN 203 page 12). Initialement créé par Toyota pour le secteur automobile, cette méthode entend améliorer en continu la qualité du travail et la productivité et ainsi accroître les performances de l'entreprise. Elle se concentre sur les outils et méthodes pratiques pour organiser et maintenir l'environnement de travail.

Adaptée au BTP, le Lean Construction vise à réduire le gaspillage et optimiser le process pour ainsi, atteindre une efficacité élevée.

Quoi qu'il en soit, un peintre ou solier du BTP sérieux ne peut plus raisonnablement se déplacer aujourd'hui, dans un utilitaire "défoncé" et avec un amoncellement de pièces posées en vrac à l'intérieur. Vitrine ambulante de son entreprise, le VUL doit renvoyer une bonne image. Un véhicule propre et bien rangé inspire confiance. Il présage du sérieux et de l'efficacité de celui qui le conduit et de la qualité du travail qui sera effectué. ●



TOYOTA, LES WATTS AU PRIX DU DIESEL

Bien souvent, les tarifs élevés des VUL électriques freinent leur diffusion auprès des professionnels. Toyota fait disparaître le gap de prix avec les modèles diesel en les proposant à des mensualités identiques. Résultat : le Proace City est offert en crédit-bail sur 60 mois sans apport à 239 euros/mois HT, le Proace à 330 euros/mois HT et le Proace Max à 385 euros/mois HT.

PRÉVENIR LES RISQUES ROUTIERS

Le risque routier demeure un risque majeur dans le BTP. Avant de prendre la route, préparez votre itinéraire, vérifiez votre véhicule ainsi que son chargement. Ainsi, vous gagnerez en sécurité et conserverez le contrôle de votre véhicule. L'OPPBT et ses partenaires mettent à votre disposition des outils et solutions, classés par formats (affiches, mémos, ouvrages, solutions, documents juridiques, questions-réponses...), pour vous protéger et protéger vos équipes sur la route.

+ À découvrir en scannant ce QR-code



CLAP DE FIN POUR LES ZFE ?

Leur entrée en vigueur a été repoussée maintes fois... Elles devaient être enfin mises en place à Paris notamment. Dans le cadre du projet de loi sur la simplification de la vie économique, les députés ont finalement enterré les ZFE. Nos élus craignaient-ils la résurgence d'un mouvement de type "gilets jaunes" ? L'écrivain Alexandre Jardin avait bien résumé la situation avec sa formule : « cette mesure entend maintenir les gueux hors des grandes villes ». Les gueux ont, semble-t-il, gagné. Le texte doit désormais être examiné par une commission mixte paritaire où députés et sénateurs devront s'accorder sur une mouture commune en vue d'un éventuel nouveau vote à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Retrouvez les produits **unikalo** BAS CARBONE



- Résine contenant 98% de carbone biosourcé (NF EN 16640)
- Très faible empreinte carbone
- Qualité de l'air intérieur

CIRCQULEUR



- L'empreinte carbone la plus faible du marché
- Peintures à 90% de peinture recyclée
- Compatible avec une démarche d'économie circulaire

AQUALINE



- Hautes performances techniques
- Gamme éco-conçue
- Faible empreinte carbone

Téléchargez nos FDES individuelles sur www.inies.fr



© DECOPEINT

NUMÉRIQUE

L'IA dans les métiers de la finition : opportunité ou pas ?

L'intelligence artificielle est une nouvelle révolution, synonyme d'opportunités pour les entreprises de finition. Parallèlement aux travaux de la Commission gestion innovation de l'UPMF-FFB, un certain nombre d'adhérents commencent à expérimenter l'IA dans leur gestion quotidienne. Pourquoi l'IA est-elle essentielle pour rester compétitif et dynamiser les processus internes ? Et comment la mettre en œuvre de façon pertinente ? Suivez le guide.



© FREEPIK



Voilà presque trois ans (novembre 2022) que ChatGPT lançait auprès du grand public sa première version gratuite. Depuis, nous utilisons tous un peu (certains beaucoup !) l'intelligence artificielle, surtout l'IA générative. Et la majorité d'entre nous continue de se poser la question pour leur entreprise : faut-il y aller ou pas, et si oui de quelle façon ? Bonne nouvelle : des réponses à ces questions existent en suivant les travaux de la FFB et de l'UPMF. Ainsi, l'IA ne doit pas être perçue comme une solution miracle, mais comme un outil puissant et un investissement structurant. Pour déterminer si l'intégration de l'IA est pertinente, rentable et réalisable, il est crucial de se poser les bonnes questions : mon processus interne est-il structuré ? Ai-je recensé et digitalisé mes données ? Quels sont les points chronophages que l'IA pourrait améliorer ? Ai-je estimé l'investissement humain et financier ? Une vision à long terme est nécessaire pour exploiter efficacement cet outil.

Pour accompagner les entreprises dans ce changement profond, la Commission gestion innovation de l'UPMF-FFB s'est constituée en une sorte d'observatoire des solutions innovantes. Les membres échangent sur leurs besoins et sur les cas d'usages avec des retours concrets. Trois grands axes d'usage se dégagent : le support administratif, la conception/gestion de chantier et la robotisation/mécanisation.

Support administratif : gagner en efficacité

L'IA se montre particulièrement utile dans le domaine administratif. Les usages sont nombreux mais on peut citer ici quelques exemples tirés de l'expérience des entreprises utilisatrices.

Dans le recrutement, l'analyse automatisée des CV selon les besoins de l'entreprise constitue un gain de temps précieux et évite des erreurs de castings qui peuvent lui coûter cher. Attention cependant, l'analyse émotionnelle est interdite en Europe pour des raisons éthiques. L'IA reste pertinente

néanmoins pour une première sélection, comme le montre l'outil développé par la Fédération de l'Eure, Potentiel BTP (voir RN 194 page 8).

L'IA générative permet aussi de reformuler des textes. Conducteurs de travaux, assistantes ou métreaux peuvent demander à l'IA de reformuler par exemple un mail à adresser à un client pour plus de clarté, et rassurer ainsi des équipes pas toujours très à l'aise avec la culture de l'écrit. Elle peut aussi proposer des posts pour les réseaux sociaux avec le ton et les émoticônes adaptés.

Pour la recherche documentaire, l'intelligence artificielle peut être très utile. Par exemple, un chef d'entreprise peut demander un plan pour sa stratégie ou le développement d'une nouvelle offre avec une étude de marché. Des services qui étaient jusqu'à aujourd'hui réservés à des entreprises qui en avaient les moyens deviennent accessibles à tous. Précaution indispensable, la qualité des réponses est dépendante de la précision de la requête formulée (« le prompt ») et de la source des informations délivrées. Donc toujours vérifier et ne pas hésiter à utiliser des alternatives à CHAT GPT comme Perplexity qui cite ses sources par exemple. Autre atout : l'analyse des appels d'offres (AO), des CCAP ou des DPGF. Ces documents longs et techniques peuvent être synthétisés par l'IA, qui en extrait les points clés (pénalités, délais, montants...). Cela suppose d'avoir en interne une grille de lecture claire mais une fois en place, le gain de temps est significatif.

Enfin, l'IA peut gérer devis, factures et relances, comme le montre l'outil RENALTO, développé par une entreprise adhérente, qui permet de réaliser un devis simplement à la voix. Là encore, l'efficacité est au rendez-vous, à condition de relier l'IA aux bases de données internes. Un point d'alerte important : la confidentialité des données. Il faut veiller à ne pas exposer des données sensibles dans des IA grand public. Certaines solutions peuvent être hébergées en interne pour pallier ce risque. Stéphane Lacour (voir encadré page 28) n'hésite d'ailleurs pas à alerter ses confrères entrepreneurs sur l'importance de protéger ses données mais aussi sur l'opportunité trop rarement utilisée de les exploiter. ●●●



MIEUX EXPLOITER SA PROPRE DATA : UN ENJEU CRUCIAL

STÉPHANE LACOUR, PRÉSIDENT DE LACOUR ENTREPRISE À VERSAILLES.

« Les entreprises du bâtiment, notamment dans la finition, exploitent trop peu leurs données clients, alors qu'elles recèlent un fort potentiel. Bien utilisées, ces données permettent d'optimiser les coûts, la comptabilité, la rentabilité des projets et la précision des devis. C'est ce constat qui m'a poussé à développer un outil d'intelligence artificielle dédié à ces enjeux. Ce système s'appuie sur des modèles statistiques (le modèle de Markowitz), conçus pour l'optimisation de portefeuilles financiers. Sa mise en œuvre est complexe, mais il offre une solution puissante pour automatiser tout l'administratif ou presque : depuis les fiches de paie jusqu'au moindre détail d'une ligne de devis, la gestion comptable et financière. Par exemple, le robot peut analyser les boîtes mails et plateformes clients. Un cas d'usage simple géré par l'outil : reconnaître dans nos boîtes mails les factures ou charges, et classer automatiquement les écritures comptables selon des règles apprises. Ça se base sur un principe simple : si 50 fois telle facture a été placée dans le compte 611 « achats de matières premières », il y a de fortes chances que ça aille dans le même compte la 51ème fois. Le rapprochement bancaire peut lui aussi être automatisé avec très peu d'intervention humaine. Les cas d'usage sont nombreux et prometteurs. Mais pour en bénéficier pleinement, il faut rester maître de ses données. Le modèle que je développe depuis plusieurs années avec un mathématicien et des développeurs pour fabriquer un jumeau numérique de chaque entreprise devrait être disponible à l'automne 2025 afin que les informations remplies par l'utilisateur lui soient avant tout profitables, et pas revendues à un tiers pour nous vendre une publicité ciblée. » ●

➕ **Suivez les travaux de la commission gestion sur votre application UPMF. Prochaine réunion le 5 novembre à la FFB.**



Conception et gestion de chantier : personnalisation, rapidité et pertinence

En conception, les usages de l'IA s'adressent autant aux bureaux d'études qu'aux équipes terrain. L'intelligence artificielle permet d'analyser des millions de combinaisons de solutions pour identifier la meilleure option carbone, le planning optimal ou encore le coût d'un projet. Elle peut même classer automatiquement les AO en fonction de leur intérêt selon les critères de l'entreprise. A nouveau, il faudra cependant toujours vérifier les résultats.

Pour configurer des projets et offrir des rendus très réalistes pour les clients, des outils comme Visuary permettent une conception 3D en live à partir de son smartphone, en intégrant les éléments du client en temps réel. Des applications de scan et de métrés (Magicplan, MeasureOn, Bimeo, etc.) permettent aussi de générer un plan précis via smartphone ou télémètre laser connectés, avec estimation des coûts intégrée.

Concernant la gestion de chantier, les solutions sont nombreuses sur le marché et l'appréciation est très variable selon les structures. L'important est de tester ce qui fonctionne pour sa propre entreprise. Les solutions Tenju ou Isol 2, développées par des adhérents, ou alobees ou techtime en sont de bons exemples : gestion des équipes, des plannings, des délais, intégration des documents ou des photos, messagerie instantanée...

Robotisation et mécanisation : capter les anomalies, gagner en précision

La robotisation représente une étape supplémentaire, plus engageante techniquement et financièrement, mais tout à fait prometteuse. Des drones et robots sont déjà utilisés pour détecter les malfaçons, analyser l'état d'un chantier ou assurer la sécurité. Ces outils permettent une vision globale rapide, évitent des situations à risque et peuvent alimenter des démarches qualité ou commerciales. Des vidéos de démonstration circulent au sein de la profession, et l'intérêt grandit.

Des dispositifs de projection automatisée sont aussi en cours de test ou bien déjà opérationnels, comme la solution PACO (lire l'interview d'Antoine Rennuit). Des chercheurs comme Johann Huber s'intéressent de près au mariage entre la robotique et l'intelligence artificielle (lire son verbatim). Comme pour le reste, l'enjeu est d'identifier ce qui peut réellement faire gagner du temps, fiabiliser les opérations et



ANTOINE RENNUIT, FONDATEUR DU ROBOT-PEINTRE PACO

Sur les chantiers, un nouvel acteur fait son apparition : PACO, un robot peintre assisté par l'intelligence artificielle. Derrière ce projet novateur, une entreprise fondée en 2018, Les Companions, qui vient de franchir avec le robot-peintre le cap de la commercialisation après plusieurs années de développement. Interview de son fondateur, Antoine Rennuit.

COMMENT PACO FONCTIONNE-T-IL ?

PACO est un robot d'assistance pour les peintres en bâtiment, conçu pour prendre en charge les tâches répétitives et pénibles. Il collabore avec l'humain, qui conserve les opérations à plus forte valeur ajoutée. Le robot exécute les applications de peinture de manière autonome, suivant un protocole préétabli, ce qui permet un gain de temps significatif sur les chantiers, notamment pour les grandes surfaces.

QUELS BÉNÉFICES CONCRETS POUR LES ENTREPRISES DE PEINTURE ?

PACO offre plusieurs avantages. Sur le plan économique, il réduit les coûts de main-d'œuvre et optimise l'utilisation de la peinture grâce à une technologie de modélisation 3D et des algorithmes d'IA. Le peintre identifie les surfaces à peindre, puis le robot analyse son environnement et calcule ses trajectoires, permettant d'appliquer jusqu'à trois couches en un seul passage. Cela raccourcit considérablement les délais d'intervention. PACO s'ajoute aux outils traditionnels du peintre pour répondre aux besoins d'efficacité croissants du secteur.

QUEL AVENIR POUR CETTE INNOVATION SUR LE TERRAIN ?

Actuellement disponible à la vente ou à la location, PACO est testé sur des chantiers pilotes en France et en Europe, avec le soutien d'industriels de la filière comme Unikalo. La chambre syndicale GESTES, affiliée à la FFB, a également investi dans le projet. ●

➕ **Regardez la démonstration sur YouTube en scannant ce QR-code**



être rentable. La frontière entre solution digitale classique et IA embarquée est d'ailleurs de plus en plus floue. Beaucoup d'outils digitaux contiennent déjà de l'IA sans que l'utilisateur le sache. Toutefois, il ne faut pas se tromper d'enjeu : la question n'est pas tant de savoir si c'est "vraiment de l'IA", mais si cela améliore concrètement l'activité.

Prêts à tester ?

En résumé, l'intelligence artificielle est tout sauf un gadget. Elle s'inscrit dans une réflexion stratégique qui implique de connaître ses données, structurer ses processus et tester avec son équipe. La FFB propose des outils simples pour sensibiliser les entreprises et leurs permettre de se lancer (disponibles sur le site internet). C'est aussi le sens de la commission gestion innovation de l'UPMF : prendre le recul nécessaire, échanger et analyser avec un prisme métier. Chacun peut se faire son propre avis et repartir avec des pistes concrètes.

Le sujet de l'intelligence artificielle est donc vaste et en pleine expansion avec des risques et des opportunités pour les entreprises de finition. Beaucoup de questions se posent encore, certains s'interrogent sur l'usage d'IA françaises comme Mistral. Bien sûr, mais avec quelle qualité de données ? Quels biais ? Quelle souveraineté ? D'autres anticipent déjà les évolutions profondes avec l'arrivée des robots, thème d'ailleurs abordé cette année en séance plénière du Club Alliance à l'occasion de l'Assemblée générale de l'UPMF et qui a suscité de nombreuses réactions des participants. Si l'IA impacte déjà le quotidien de nos entreprises, elle va continuer de bouleverser inéluctablement les comportements et les relations avec nos clients. En sommes-nous bien conscients, et sommes-nous prêts ? Les débats restent ouverts et le sujet n'a pas fini d'être à l'ordre du jour de la commission gestion innovation de l'UPMF ! ●

➕ **Plus d'infos : www.potentiel-btp.fr**

L'IA OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LA ROBOTIQUE

JOHANN HUBER, CHERCHEUR POSTDOCTORAL, IA POUR LA ROBOTIQUE AU SEIN DE L'INSTITUT DES SYSTÈMES INTELLIGENTS ET DE ROBOTIQUE (ISIR, SORBONNE UNIVERSITÉ).

« Après un parcours en robotique (robotique médicale, vision par ordinateur, industrie aéronautique), je me suis spécialisé en intelligence artificielle et j'ai entamé une thèse sur le contrôle robotique par IA. Mes travaux portent sur l'apprentissage de gestes de manipulation via des algorithmes inspirés de la théorie de l'évolution. Contrairement à la robotique traditionnelle, fondée sur une robotique de contrôle, ces méthodes introduisent une nouvelle dimension pour les robots : celle de l'adaptabilité. Ce potentiel ouvre de nouvelles perspectives pour des robots capables d'agir en environnement variable, ce qui est précisément le cas des chantiers du bâtiment. Lors de mon intervention à l'AG de l'UPMF, j'ai présenté ces avancées, en soulignant que certaines technologies sont déjà opérationnelles, comme les exosquelettes ou les drones. Nous avons aussi abordé les enjeux d'intégration en entreprise : acceptabilité, traitement des données, besoins concrets. Ces échanges m'ont permis d'identifier des pistes où le contrôle robotique par IA pourrait apporter de réels bénéfices aux métiers de la finition. » ●





NUMÉRIQUE

Les objets connectés au cœur du BTP



Une révolution est en marche. Selon le cabinet IoT Analytics, il y avait près de 14,4 milliards d'objets connectés en 2022 dans le monde. En France, l'ADEME et l'Arcep en comptabilisaient 244 millions

à la même date. Autant dire que le marché des objets connectés est colossal. Ainsi, d'après l'étude Global Data Forecast de Mordor Intelligence de 2020, il a été évalué à 740 milliards d'euros en 2020 et devrait atteindre 1300 milliards d'ici 2026.

L'intégration des objets connectés dans le secteur du BTP marque une transformation profonde des méthodes de conception, de gestion et d'exploitation des chantiers et des bâtiments. À l'ère du numérique, l'Internet des objets (IoT) s'impose comme un levier d'innovation incontournable, apportant des gains de productivité, de sécurité et d'efficacité énergétique sans précédent.

Définition

Les objets connectés sont des dispositifs physiques capables de collecter des données depuis leur environnement et de les transmettre via différents types de connectivité (WIFI, Bluetooth, 5G ou protocoles spécialisés). Ces objets, qui vont du simple capteur aux appareils intelligents plus

complexes, fonctionnent souvent en réseau dans le cadre de l'Internet des objets (IoT), permettant une communication et un échange de données sans intervention humaine directe. Dans le secteur du BTP, la présence d'objets connectés est désormais courante à l'instar des capteurs géolocalisant du matériel de chantier ou bien des capteurs installés dans les bâtiments permettant de surveiller la température, l'humidité, la qualité de l'air ou encore la consommation énergétique. Les données collectées sont transmises à des plateformes où elles sont exploitées et analysées afin d'optimiser la prise de décision ou de déclencher des alertes en cas de dépassement de seuil. Cette interconnexion transforme les chantiers et les bâtiments en environnements interactifs et intelligents, capables de s'auto-optimiser en temps réel.

Bâtiments connectés

Le smart building (bâtiment connecté) désigne une structure équipée de capteurs, d'actionneurs, de systèmes de gestion automatisés et d'intelligence artificielle permettant de piloter en temps réel et à distance l'ensemble des équipements du bâtiment. Son objectif principal est d'optimiser la gestion des ressources, de maximiser le confort et la sécurité des occupants, tout en réduisant la consommation énergétique et l'empreinte environnementale. L'enjeu est crucial car selon le Ministère de l'Ecologie,

Les objets connectés ont envahi le quotidien des consommateurs : montres, assistants virtuels, suivi énergétique sur smartphone, gestion intelligente de l'éclairage ou des ouvrants... Le secteur du BTP n'échappe pas à cet engouement : l'Internet des Objets s'impose progressivement sur les chantiers, dans les entreprises du bâtiment et au cœur des projets de construction ou de rénovation. Zoom sur les tendances du marché et les défis à relever.

le secteur du bâtiment représente 44 % de l'énergie consommée en France. De plus, chaque année, ce secteur émet plus de 123 millions de tonnes de CO2, ce qui en fait l'un des domaines clés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique. Grâce à l'intégration de l'Internet des objets, le smart building collecte et analyse en continu des données issues de ses équipements. Ces informations sont ensuite utilisées pour ajuster automatiquement les paramètres du bâtiment selon les besoins réels : température, éclairage, ventilation, gestion des accès, entretien préventif... Cette automatisation rend le bâtiment plus autonome et réactif, capable de s'adapter à l'évolution des usages et des modes de vie de ses occupants.

Cela dit, l'automatisation et l'intégration de technologies intelligentes dans un bâtiment ont un coût et les dépenses sont à mettre en perspective avec les services et les objectifs d'économies souhaités à court et moyen terme. Pour autant, la baisse des coûts de déploiement des solutions connectées, la généralisation des exigences réglementaires (tels que le décret BACS ou les normes environnementales) et l'arrivée de solutions plus modulaires accélèrent le temps de retour sur investissement, qui tend à se raccourcir ces dernières années.

Télémètres

Les télémètres connectés sont devenus des outils incontournables sur les chantiers du BTP grâce à leur précision, leur robustesse et surtout leur connectivité avancée. Ils permettent de mesurer rapidement et précisément des distances, des surfaces ou des volumes sur un chantier, tout en transférant automatiquement ces mesures vers un smartphone, une tablette ou un ordinateur grâce à la connectivité Bluetooth. Cette fonctionnalité permet de gagner du temps, d'éviter les erreurs de saisie et de faciliter la création de plans ou de devis. Les mesures peuvent être intégrées directement dans des applications de dessin, de gestion de chantier ou de modélisation BIM, ce qui optimise la documentation, le partage d'informations et la collaboration entre les équipes. Ainsi, le télémètre

Bosch GLM 50-27 C Professional (IP65), grâce à sa connectivité Bluetooth, permet de transférer en temps réel toutes les mesures prises sur le chantier vers l'application Bosch MeasureOn, facilitant ainsi la création de plans, de rapports et le partage instantané des données avec les équipes, qu'elles soient sur site ou au bureau. Outre la mesure de distances, il propose des fonctions avancées comme le calcul automatique de surfaces, de volumes ou de mesures d'inclinaison, le tout via une interface intuitive sur écran couleur.

Sécuriser les chantiers

Selon une étude menée par Coyote et l'Observatoire Français de l'Industrie du Commerce et des Services en 2023, 96 % des engins volés ne sont jamais retrouvés, entraînant non seulement des pertes financières conséquentes mais aussi des retards dans les projets et une baisse de productivité. Fort heureusement, des capteurs de géolocalisation sont de plus en plus déployés sur les chantiers afin de suivre en temps réel la position des engins ou matériels, réduisant ainsi considérablement les risques de vol mais aussi facilitant la gestion du parc. Ainsi, UBI Solutions a développé UBI Construction Tracking, une solution s'appuyant sur des trackers connectés conçue spécifiquement pour les entreprises du secteur de la construction, les gestionnaires de chantiers et les responsables de flotte. Elle permet de suivre en temps réel l'emplacement des engins, véhicules et autres équipements de chantier. Les données collectées par les trackers sont ensuite transmises et analysées au sein d'une plateforme web nommée Connected Things qui permet de suivre les équipements en temps réel grâce à un tableau de bord simple et intuitif. Cette plateforme offre également un gestionnaire d'alertes personnalisées et un outil de suivi de l'état des batteries des trackers.

Chaussures connectées

La sécurité sur les chantiers du BTP est un enjeu majeur car ces environnements présentent de nombreux risques tels que les chutes ou encore le travail en hauteur. Dans ce contexte, la sécurité des salariés peut être améliorée à l'aide d'objets



connectés. Ainsi, plusieurs marques proposent aujourd'hui des chaussures connectées adaptées au secteur du BTP, principalement pour renforcer la sécurité des travailleurs isolés grâce à la détection de chute et l'envoi d'alertes automatiques. C'est le cas des chaussures Parade Connect, nées d'un partenariat entre l'expert de la chaussure de sécurité Parade et de WaryMe, une startup rennaise. Ces chaussures 2.0 intègrent un dispositif DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé) directement dans le talon. En cas de chute importante et brutale, un capteur détecte la perte de verticalité et transmet automatiquement une alerte géolocalisée vers des contacts d'urgence enregistrés dans l'application mobile WaryMe.

Cybersécurité

La révolution technologique des objets connectés s'accompagne de défis, notamment en matière de gestion et de sécurisation des données. La multiplication des capteurs et la complexité croissante des systèmes imposent une structuration rigoureuse des flux d'informations et une vigilance accrue face aux risques de cyberattaques. Paru en 2023, un rapport de ZScaler chiffre une augmentation de 400% des attaques IoT par rapport à 2022. Cette tendance ne fait que progresser suivant le déploiement des IoT dans le monde estimé en moyenne à 127 nouveaux objets déployés par seconde selon Mc Kinsey. Les objets connectés, souvent moins protégés que les réseaux informatiques classiques, constituent des points d'entrée privilégiés pour les cyberattaques : mots de passe par défaut non modifiés, absence de chiffrement, mises à jour logicielles négligées... Une faille sur un simple capteur ou une caméra peut permettre à un pirate de prendre le contrôle de systèmes critiques (chauffage, accès, ascenseurs), avec des conséquences matérielles et humaines potentiellement graves.

A noter qu'en matière de protection des données, la Commission Européenne insiste sur l'importance de renforcer la cybersécurité et sur la nécessité de mettre en place des mesures renforcées concernant la confidentialité des informations.

BRÈVES

BLOCKCHAIN ET BÂTIMENT

Bien que semblant loin de nos préoccupations, la technologie de la blockchain, moteur des cryptomonnaies, a des applications pour le secteur du bâtiment. Un livret et une vidéo expliquent comment fonctionne cette blockchain et quels sont ses usages, actuels et probablement à venir, pour les entreprises. Un livret édité par la FFB, explique le fonctionnement de la blockchain, son intérêt et ses limites. Il présente des cas concrets d'utilisation, actuels et à venir, pour les entreprises de bâtiment, comme la signature de contrats, la certification des actions de prévention, la simplification du parcours client, la traçabilité des matériaux et déchets de chantier ou encore l'authentification des flux BIM. Une vidéo, disponible sur la chaîne YouTube FFB, présente l'essentiel à savoir sur la blockchain et ses usages dans le bâtiment.

➕ Pour accéder à la vidéo, scannez ce QR-code



➕ Pour télécharger le livret, scannez ce QR-code



UN PARTENARIAT FFB ET BPI FRANCE

Pour répondre aux grands défis de demain, les entreprises du bâtiment doivent pouvoir s'appuyer sur une information claire et des outils concrets. C'est dans cette optique que la Fédération Française du Bâtiment (FFB), à travers sa structure IT-FFB, et Bpifrance viennent de conclure un partenariat dont l'objectif est de faciliter l'accès des artisans et entrepreneurs du bâtiment aux diagnostics et dispositifs d'accompagnement personnalisés proposés par Bpifrance, dans les domaines suivants :

- L'innovation,
- Le numérique, l'intelligence artificielle (IA) et la cybersécurité,
- La transition écologique et la décarbonation,
- Le Lean Construction.

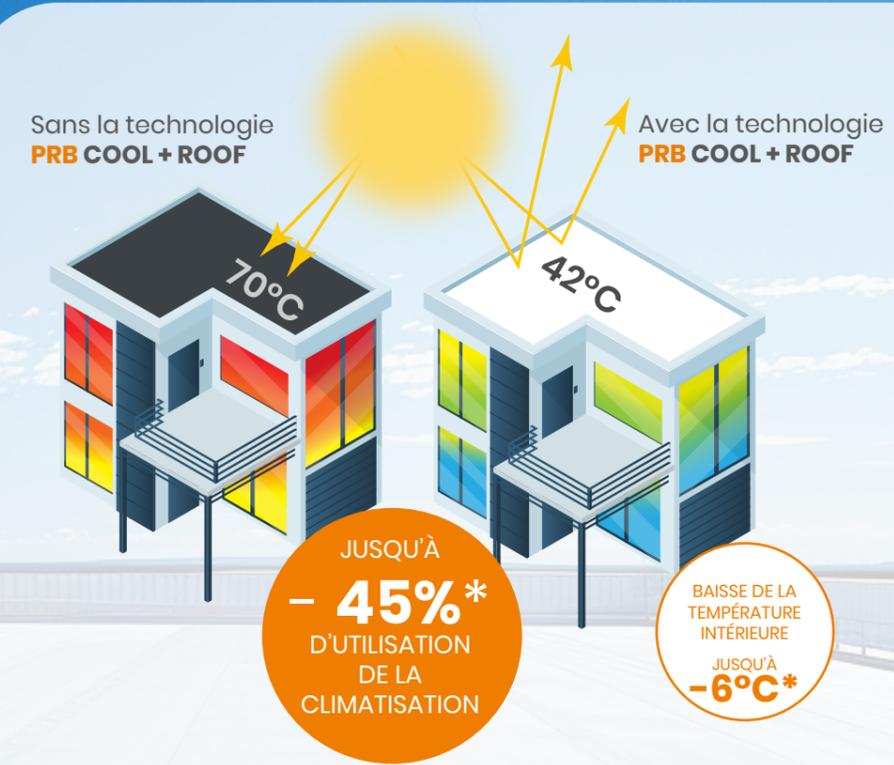
Un livret « Accélérer et réussir la transition et la structuration de votre entreprise » liste les diagnostics et dispositifs d'accompagnement existants chez Bpifrance pour les entreprises de bâtiment.

➕ Le livret est disponible auprès de votre fédération.



TECHNOLOGIE PRB COOL + ROOF

RÉFLÉCHIR POUR ÉCONOMISER



PRB COOL+ ROOF BASE ET TOP



SYSTÈME THERMO-RÉFLÉCHISSANT PRB COOL + ROOF

- ➕ Performances thermo-réfléchissantes élevées, améliorant le confort intérieur en été
- ➕ Baisse des besoins de climatisation, diminution des rejets de CO₂
- ➕ Amélioration du rendement des panneaux solaires, de 6% à 25% et jusqu'à 40% pour les bifaciaux
- ➕ Phénomène d'échauffement des supports limité assurant une plus grande longévité du complexe d'étanchéité
- ➕ Lutte contre les îlots de chaleurs urbains: montée en température des bâtiments fortement réduite
- ➕ Compatible avec de nombreux supports (dérivés bitumineux, toile fibrociment, bac acier, shingle, tuile ciment/béton, métaux non ferreux & galvanisés)
- ➕ Résine acrylique-PVDF protégeant de l'encrassement, de l'usure et conservant la blancheur de la finition pendant 20 ans



SRI ou Indice de réflectance solaire





APPLICATION ET MODERNITÉ

Ces machines et produits d'aujourd'hui qui vous veulent du bien

Manque d'attractivité du métier, difficulté à embaucher, mais aussi prix plus compressés qu'une sculpture de César dans un marché atone, assèchent les savoirs traditionnels. Une des alternatives pour endiguer leur perte ? Mettre au service de l'entreprise des machines et produits dans l'air du temps pour retrouver sa valeur ajoutée.



59 % des artisans ont estimé qu'il était difficile de recruter de la main d'œuvre dans leur métier en 2024 selon une étude réalisée par Ipsos en collaboration avec Episto*. La pénurie est évoquée dans 54 % des cas. Mais ce frein à l'embauche est d'abord écrasé par le manque de compétences des candidats (65 %) selon les pros interrogés lors de cette enquête. La faible attractivité des métiers reste la principale raison invoquée... Avec à la clé des pertes de savoir. Pour autant, « si nous voulons continuer de transmettre certains gestes, il ne faut pas hésiter à utiliser des outils et techniques modernes », avance Arnaud Fouassier, artisan dans l'Orne. Pour ce dernier qui a fait de la pose de papier peint d'exception comme au XVIII^e siècle un savoir-faire préservé, adopter la mécanisation tombe sous le sens. « Aujourd'hui, il n'existe pas une entreprise de peinture qui ne soit pas équipée de ponceuse girafe par exemple. Si le client arrive sur un chantier propre, bien rangé, bien organisé et, qu'en plus, le peintre utilise et met à disposition de ses compagnons des outils efficaces qui améliorent le confort au travail, un cercle vertueux est créé... D'autant que la concurrence devient de plus en plus difficile », plaide le maître poseur de papier peint d'art. Recourir à des techniques et des outils modernes rime aussi avec productivité et rentabilité améliorées.

Plus de compétitivité pour la préparation des surfaces

Côté machine, les exosquelettes font le buzz depuis quelques années pour soulager la position de travail des peintres les bras en l'air. Mais la mécanisation des tâches sur le chantier ne date pas d'hier. « Elle est synonyme de pénibilité réduite, de rapidité et de productivité, mais aujourd'hui on continue de former les peintres à appliquer aux rouleaux sans

les y sensibiliser », regrette Patrick Borel, directeur technique chez Euromair. Pourtant, elle ne dégrade pas le savoir-faire. Bien au contraire. « Un peintre n'utilise pas toujours des produits haut-de-gamme. Avec l'avantage de pouvoir réaliser une couche croisée, un produit pulvérisé sera mieux tendu qu'une peinture passée au rouleau », affirme le directeur technique. En outre, les machines airless de dernière génération sont moins imposantes et plus faciles à transporter pour couvrir des petits comme des grands chantiers à l'instar de la gamme Eurospray d'Euromair. De plus, elles ont été considérablement améliorées avec des buses réduisant le brouillard et les pertes de matière. Et, elles n'affranchissent pas de réaliser tous les gestes de l'art qui font la qualité d'un ouvrage de pro. « Dans les émissions de télé, les travaux de peinture sont souvent galvaudés en faisant croire qu'il suffit d'un escabeau, d'un pot et d'un pinceau. Mais un professionnel sait préparer ses supports, pour que son ouvrage soit pérenne », continue Patrick Borel tout en pointant qu'« aujourd'hui de nombreuses entreprises ont du mal à constituer des équipes pour réaliser des travaux manuels. Or, la solution de la mécanisation, qualitative et valorisante, est déjà un bon moyen pour attirer de nouveaux profils ». D'autant qu'à l'image de la JetPro ou de la MixPro chez Euromair, les applications d'enduit pelliculaire ou la préparation des ragréages de sol peuvent aussi être facilités et dopés en confort comme en qualité.

Jusqu'à quatre lés posés contre un seul encollé

La mécanisation est aussi une solution pour la pose de papier peint. « Lorsqu'il faut traiter plusieurs logements ou plusieurs chambres d'hôtel, il est vraiment pertinent de se pencher sur cette méthodologie et le type de machine à employer », plaide Arnaud Fouassier qui, pour sa part, a découvert lors de ses déplacements à l'étranger des alternatives qui allègent vraiment ses travaux, notamment les



*ÉTUDE RÉALISÉE EN AVRIL 2024 AUPRÈS DE 300 PROFESSIONNELS COUVRANT 12 MÉTIERS : PEINTRES, MAÇONS, ÉLECTRICIENS, PLOMBIERS, CHAUFFAGISTES, PLAQUISTES, MENUISIERS, CARRELEURS, CHAPISTES, CHARPENTIERS, ZINGUEURS, COUVREURS.

TECHNIQUE

Ces machines et produits d'aujourd'hui qui vous veulent du bien



● ● ●
règles de coupe (gamme Evolution 3) proposées par KeenCut aux États-Unis « et qui permettent de faire du trimming - c'est-à-dire supprimer la marge du papier peint - très facilement et avec une grande précision ». Mais c'est en Europe qu'il a découvert la machine devenue partenaire de son quotidien. Cette encolleuse - Tapo-Fix - a été conçue par un peintre allemand. « Mon collègue Thomas Cronimus, maître peintre en décors à la tête de Toma Peinture (Bas-Rhin) et MOF 2019, arrive à tapisser 55 m² en toile de rénovation, sur une hauteur de 2,50 m en deux heures et demie avec cette encolleuse », témoigne Arnaud Fouassier. Mais pourquoi aller chercher Outre-Rhin des machines qui existent déjà dans l'hexagone ? « Parce qu'avec celles existantes en France, il s'agit d'un pré-encollage. Avec Tapo-Fix, l'encollage des lés ne nécessite pas d'appliquer de la colle sur les murs avec le risque de dégrader l'enduit ou l'impression ». Le travail est régulier et propre. Selon le poids du papier peint, l'appliqueur choisit le dosage de colle à mettre sur l'envers. « Elle est répartie de manière homogène une fois que le papier est tiré, et les distances sont bien gérées », précise l'artisan d'art. Maniable, robuste « c'est l'achat d'une carrière car en cas de besoin des pièces de rechange sont disponibles ». Elle est adaptée pour 80 % des revêtements muraux de largeurs standard. « Cette machine est par exemple idéale pour faciliter l'application de toile de rénovation aux murs ou sur les plafonds. Quand je pose trois à quatre lés, un autre peintre non équipé est encore en train d'encoller son envers. Si elle nécessite de déboursier plus de 3000 euros, les cadences de travail réalisées rapportées à un prix au mètre carré sont vraiment dans un rapport gagnant-gagnant », appuie Arnaud Fouassier.

Se concentrer sur sa valeur ajoutée

Certes, ce type de machine demande un peu d'organisation sur le chantier car il faut de la place pour installer sa table à papier peint, son encolleuse, ses outils et faire du débit. Et bien sûr, elle a ses limites : les grandes largeurs et certains papiers qui nécessitent des produits spéciaux, sachant qu'elle est équipée de deux cylindres, un pour les colles classiques et un autre pour les colles blanches. Mais c'est un réel gain en temps, en confort et en qualité selon Arnaud Fouassier, « étant donné que je pose beaucoup de liner en apprêt pour maîtriser mes supports. Ainsi, j'ai déjà effectué un premier tour de la pièce, j'ai réalisé mes araselements au moins une fois ainsi que tous mes passages d'angles. Je peux ensuite me concentrer sur ma valeur ajoutée qui est la pose de papier décor. Il faut que les entreprises traditionnelles de finition qui ne proposent quasiment plus de revêtements muraux s'organisent et se modernisent. En se professionnalisant, elles pourront récupérer des parts de marché, car il existe une demande conséquente, » augure le spécialiste. D'autant que d'autres procédés modernes peuvent les aider à se concentrer sur ce savoir-faire et sur celui de peindre.

Et le geste alors ?

Au sein de la profession, le débat est encore vif entre l'intégration de ces nouvelles techniques et la préservation du geste. Ruban de masquage, laser pour tracer droit ou réchampi à main levée ? Un décor personnalisé et imprimé en 3D sur du papier peint ou un décor peint à la main ? Au final, les témoignages concordent : les avantages sont certains et l'un n'empêche pas l'autre. On mettra tout le monde d'accord en restant le métier du beau et de l'intelligence de la main. ●



Une réduction sonore jusqu'à

19 dB

La nouvelle collection de sol vinyle Excellence offre 93 designs inédits et des performances acoustiques exceptionnelles pour :

- Minimiser le bruit ambiant dans une pièce
- Diminuer les bruits de pas provenant de l'étage supérieur

La gamme Tapiflex Excellence permet une atténuation sonore atteignant 19 dB. Une bonne raison de choisir l'Excellence !

Nouvelle collection de sol Excellence : le choix du confort acoustique !



Découvrez toute la collection ici :



Tarkett



Dans les systèmes douches, les blocs opératoires ou les salles de sport, la pose de sols souples ne tolère aucun à-peu-près. Étanchéité, hygiène, sécurité, conformité aux DTU et recommandations des fabricants : chaque détail compte. Ces environnements sensibles exigent donc une coordination précise de la part des professionnels et le respect strict des prescriptions techniques. Tour d'horizon des bonnes pratiques à adopter.

SOLS TECHNIQUES

Pose d'un sol souple et chantier complexe : les règles d'or



Qui dit sols souples de haute technicité dit pose avec un haut niveau d'exigence, à plus forte raison dans les milieux contraints. Étanchéité, sécurité des usagers, conformité aux normes et règlements sont les éléments incontournables que les professionnels doivent prendre en considération. Et en la matière, on pense en premier lieu à leur mise en œuvre dans les systèmes douches. Que ce soit en maison de retraite, en résidence étudiante ou en hôpital, cette opération englobe de nombreux aspects techniques. « La première étape consiste à consulter ce qui est décrit dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), donc ce que demande l'architecte, et à vérifier si cela est cohérent avec les préconisations du fabricant. Car chaque fabricant de systèmes de douches – que ce soit Forbo, Gerflor ou Tarkett – a son propre avis technique, sur lequel nous nous basons pour la pose du revêtement de sol », explique Gilles Renaud, directeur du développement chez CPLC, entreprise spécialisée dans la pose de sols souples et durs. L'avis technique décrit le déroulement de la pose, de l'acceptation du support jusqu'au choix des colles à utiliser – selon les produits – et la nature du support, aussi bien au sol qu'au mur. La pose doit ensuite être conforme au NF DTU 53.12. Pour les systèmes de douches, avec mur et sol en PVC, qui ne sont pas directement visés par le NF DTU 53.12, les textes de référence sont les avis techniques et le CPT 3787 V2 qui renvoie au NF DTU 53.2 relatif aux revêtements de sols en PVC collés, et qui a été remplacé par la partie P1-1-3 du NF DTU 53.12.

Systèmes douches : assurer l'étanchéité

Sur le terrain, les contraintes sont légion. Dans les systèmes de douches, il est recommandé de positionner les siphons à environ 30 cm des murs. En effet, placés trop près du mur, ils deviennent difficiles d'accès sans devoir démonter une partie du revêtement, et cela impose également une pente trop marquée au droit du siphon, ce qui peut nuire à l'esthétique ou au confort. Par ailleurs, la pente du support au sol doit être d'au moins 1 % pour garantir un bon écoulement de l'eau. Enfin, le ressaut entre douche et chambre ne doit pas dépasser 2 cm afin de permettre le passage d'un fauteuil roulant ou d'un siège pour personne à mobilité réduite (PMR). Un

impératif, la pose du revêtement de sol doit assurer une étanchéité parfaite. Les angles rentrants et sortants doivent donc être rigoureusement d'aplomb, afin d'éviter toute tension ou pli du sol souple et assurer une adhérence optimale. En effet, un angle irrégulier compromet la tenue du revêtement et peut entraîner des décollements. Pour éviter les tensions, les bullages ou les déformations, des cassures d'angle légèrement arrondies sont réalisées. Ce qui permet au revêtement de s'appliquer sans effort ni tension excessive, et réduit donc les risques de perforation ou de décollement prématuré.

Dans un système de douche, le revêtement de sol doit remonter de 13 cm sur le mur. Le revêtement mural vient ensuite sur cette remontée, en recouvrement plein sur environ 3 cm.

Un profil de diminution doit être mis en œuvre pour compenser la différence d'épaisseur entre le revêtement de sol, généralement plus épais, et celui des murs. Ce profil en pente offre ainsi une transition continue et esthétique, tout en garantissant une bonne adhérence du revêtement mural. En effet, la mise en œuvre soignée vise aussi à obtenir un rendu final soigné. Dans le cas de murs réalisés en plaques de plâtre type BA13, les bandes à joint doivent être parfaitement planes et lisses afin d'éliminer toute imperfection visible par transparence à travers le revêtement souple. La colle acrylique sera étalée au peigne, puis lissée avec un rouleau à peinture (type rouleau en laine) de manière à éliminer les traces de sillons – lesquels seraient visibles sous le revêtement après pose.

L'entreprise chargée de la pose des sols devra se rapprocher des lots plaquiste, plomberie ainsi que des équipes en charge de la pose des accessoires – dévidoirs à papier toilette, miroirs, barres de maintien, etc. – afin de déterminer précisément l'emplacement de chaque élément et s'assurer que les fixations sont correctement anticipées et réalisées. « Pour garantir l'étanchéité, les trous de fixation doivent être comblés avec un mastic ms polymères, et une cheville doit être insérée, explique Gilles Renaud. Nous avons constaté tellement de sinistres dans les systèmes douche que désormais, il est également fortement recommandé d'installer une plaque rigide entre le WC et le mur, en particulier pour les WC suspendus. » Cette plaque, mise en place par l'entreprise chargée de la pose du revêtement, permet de limiter les risques de déformation du sol ou du mur. En effet, une pression répétée exercée par les usagers en s'asseyant peut provoquer, à

Pose d'un sol souple et chantier complexe : les règles d'or

● ● ●
terme, des contraintes mécaniques susceptibles d'altérer le revêtement. La plaque agit ainsi comme un renfort pour assurer la durabilité de l'installation.

Sécurité électrique dans les hôpitaux : le sol conducteur

À l'instar des systèmes douches, les salles d'opération et autres zones sensibles des hôpitaux utilisent, elles aussi, un système de remontées en plinthes pour assurer l'étanchéité et l'hygiène. Cela dit, ces sols en milieu hospitalier doivent également être reliés à la terre, afin de garantir la sécurité des personnes et d'assurer le bon fonctionnement du matériel médical. Ce type de sol permet, en effet, d'évacuer les courants de fuite et de prévenir les interférences électromagnétiques qui pourraient perturber les équipements sensibles.

« Il est indispensable d'utiliser des colles conductrices et des revêtements de sols PVC conducteurs, conformes aux exigences électriques strictes des environnements médicaux. Tous les fabricants ont une gamme spécifique répondant à ces usages », indique Serge Warrener, gérant de la société MS Déco, société de fourniture et de pose de revêtements de sols, murs et plafonds. Le poseur doit également mettre en œuvre un feuillard de cuivre, qui permet une liaison efficace entre le revêtement de sol et la terre. « Les méthodes et prescriptions spécifiques à la pose des revêtements de sol PVC à propriétés électriques sont clairement détaillées dans le NF DTU 53.12 (P1-1-3) », poursuit Serge Warrener.

Sols sportifs : exigences de performance et de sécurité

Quant aux sols sportifs, ils sont, comme pour les systèmes douches et revêtements en milieu hospitalier, généralement en PVC. Dans ce contexte, « les produits installés diffèrent en fonction des sports pratiqués », fait remarquer Serge Warrener. En haute compétition, lorsqu'une salle est dédiée à un seul sport, différentes gammes présentant des épaisseurs et des taux de rebond spécifiques seront envisagées. Mais pour l'essentiel, les entreprises posent le plus souvent des sols polyvalents dans des gymnases multisports. « Ceux-là sont souvent préconisés, car les infrastructures sportives

peuvent être amenées à accueillir plusieurs disciplines, mais aussi d'autres événements, comme des réceptions, des élections - ils doivent, par exemple, être résistants au poinçonnement », détaille Serge Warrener. Dans la grande majorité des cas, ces gymnases sont en rez-de-chaussée. Le sol souple ne pourra pas être posé à même la dalle, qui devra être traitée pour éviter toute remontée d'humidité. Environnement sportif oblige, l'exigence en matière de planéité du support est forte. Pour un sol classique, la tolérance admise est de 7 mm sous la règle de 2 mètres. « En revanche, dans le cas d'un sol sportif, la planimétrie peut ne pas devoir dépasser 3 mm sous la règle de 2 mètres », précise Serge Warrener. Une surface parfaitement plane est indispensable pour la sécurité des usagers et la performance du sol, notamment pour le rebond des balles ou le confort articulaire.

De même, dans une salle de sport ou une surface de jeu, même grande, « il est impératif de ne pas avoir de joints de dilatation apparents dans la zone de pratique », prévient Serge Warrener. Même un mouvement minime, de 1 à 2 millimètres, peut provoquer une ouverture ou une irrégularité au sol. Cela représente un risque direct pour les utilisateurs, pouvant entraîner des accrocs, des chutes ou des blessures.

La gestion de la dilatation doit donc se faire en périphérie ou être traitée sous le revêtement. Dans tous les cas, une coordination parfaite entre les différents acteurs du chantier, ainsi qu'un respect rigoureux des NF DTU et avis techniques sont primordiaux. ●



DES SOLS SOUPLES CONNECTÉS À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ.

Ces sols souples sont collés avec une colle conductrice permettant la diffusion électrique et équipés de capteurs qui détectent des situations, font remonter des informations au personnel soignant et enclenchent des actions pour assurer la sécurité des résidents. Ils peuvent par exemple renseigner sur le temps passé dans une pièce comme les toilettes, surveiller les entrées et sorties pendant la nuit, allumer automatiquement la lumière à la sortie du lit, détecter des chutes. Gerflor et sa filiale G-Active développe des solutions visant à réduire les chutes et à améliorer la sécurité des résidents d'établissements d'accueil pour personnes âgées, il revendique des milliers de logements déjà équipés. ●



PARUTION D'UN NOUVEAU RAPPORT CARTO SILICE LES ENTREPRISES DE FINITION SONT CONCERNÉES

De nouveaux résultats issus de la campagne de mesurages, « CARTO silice » lancée en partenariat avec l'OPPBTP et les autres organisations professionnelles BTP depuis 2022 sont disponibles. Deux situations de travail étudiées concernent nos métiers :

- l'enduisage et grattage des enduits de façade (la phase de grattage s'effectuant sur un enduit encore humide) ;
- le percement de parois en béton (avec une aspiration à la source ou intégrée).

Pour ces deux situations de travail, les résultats sont inférieurs à la VLEP-8h demandée. Si les préconisations d'intervention pour ces deux situations sont respectées, les EPI ne sont donc pas nécessaires.

Rappel : les « travaux exposant aux poussières alvéolaires de silice cristalline issues de procédés de travail » sont classés cancérigènes depuis le 1^{er} janvier 2021.

Des mesures vont être effectuées pour le ponçage du béton, vous pouvez proposer des chantiers à : houdint@upmf.ffbatiment.fr ●

➤ Retrouvez sur le site de l'OPPBTP les rapports et les fiches solution



BATICONTRATS, MAÎTRISEZ LES RISQUES ET LA QUALITÉ DE VOS CONTRATS



Le réseau FFB lance pour ses adhérents l'outil BatiContrats pour leur faire gagner du temps tout en garantissant la conformité des documents, avec trois modèles de contrats :

- le contrat de construction de maison individuelle (CCMI) avec fourniture de plan (contrat au contenu réglementé impliquant une garantie de livraison) ;
- le contrat de construction de maison individuelle (CCMI) sans fourniture de plan (contrat au contenu réglementé impliquant une garantie de livraison) ;
- le contrat de sous-traitance (contrat conforme à la réglementation). ●

➤ Accédez à l'outil >



LA FFB PRÉSENTE À RENODAYS

Les professionnels du bâtiment, de l'immobilier, les institutionnels et les territoires, dont la Fédération française du Bâtiment, seront mobilisés pendant deux jours, les 7 et 8 octobre prochain, porte Versailles, autour d'un même but : répondre efficacement aux objectifs nationaux de rénovation énergétique.

Avec ses 8 espaces thématiques et ses 4 formats de prise de parole (workshops, masterclass, pitches, Renotalks), Renodays facilite les rencontres entre professionnels, favorise le partage d'expériences, et permet de découvrir les dernières innovations. Zones Emploi & Formation, plateaux techniques, ateliers pratiques, village des solutions contre la précarité énergétique... tout est pensé pour répondre aux attentes des visiteurs et des exposants dans un format compact, accessible et convivial.

A noter que le 7 octobre, le GITE-FFB organise un masterclass sur le thème de l'ITE à 10h40. ●

➤ Plus d'informations et programme



TROPHÉES BÂTISSEUR RESPONSABLE

La prochaine édition des Trophées Bâtitseur Responsable aura lieu en 2026. ●

➤ Pour vous inscrire et mettre en avant votre engagement RSE, rendez-vous sur le site



RSE > FFB

Retrouvez sur la chaîne RSE de la FFB, la vidéo des engagements de Thomas Page, fondateur d'ISO&FACE, une entreprise spécialisée dans l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) et le Ravalement de Façade. ●

➤ À retrouver sur YouTube





FAÇADE-ITE

Le tiers-financement : un accompagnement global et intégré

Introduit par la loi ALUR en 2014, le tiers-financement est l'un des leviers permettant d'enclencher la rénovation énergétique des copropriétés. Alliant ingénierie technique et soutien financier basé sur les économies d'énergie, il sécurise les paiements et fluidifie la mise en œuvre des chantiers, au bénéfice des copropriétaires comme des entreprises du bâtiment.



Le tiers-financement, c'est de l'accompagnement intégré, technique et financier », explique Alice Morcrette, directrice de l'association

Sérafim, qui regroupe cinq sociétés de tiers-financement. « Nous prenons vraiment les projets dans leur globalité dès le départ, en intégrant toutes les composantes : techniques, sociales, financières. » Contrairement aux démarches classiques où les copropriétés doivent d'abord concevoir un projet puis chercher des financements souvent limités, le tiers-financement part du principe que l'ingénierie financière doit structurer le projet dès son origine. Ce changement de logique permet d'envisager des travaux plus ambitieux. « Pendant des années, les projets étaient plutôt pensés pour maximiser les aides et minimiser les restes à charge, et ne permettaient pas d'atteindre une performance élevée. En prenant en compte l'ensemble des financements disponibles dès la définition du projet, nous pouvons aller plus loin parce que nous savons que nous aurons les moyens de le financer », insiste Alice Morcrette. Signalons que ce dispositif s'adresse également aux particuliers en maison individuelle.

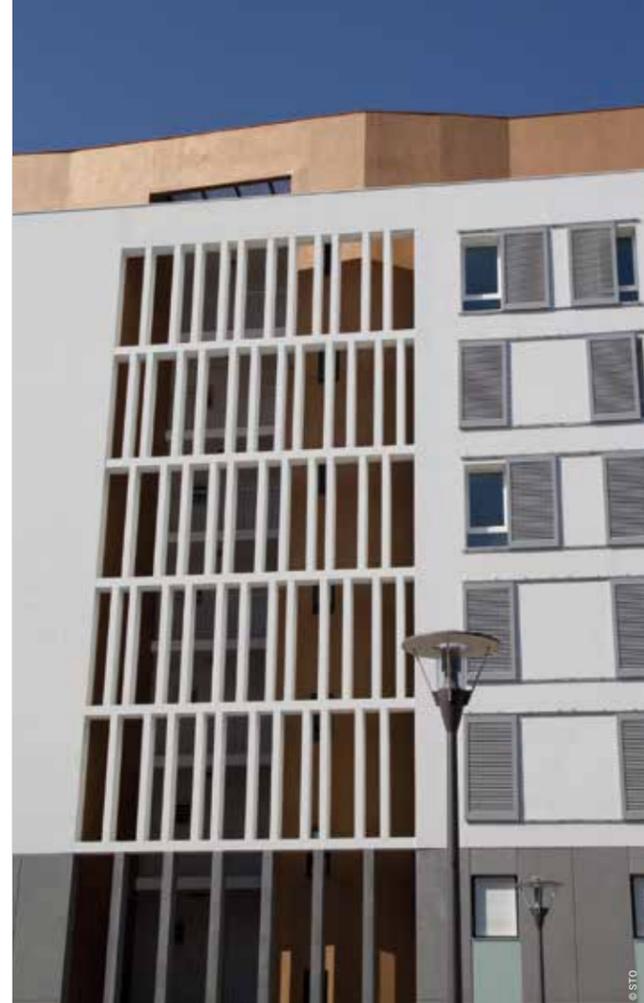
Un processus structuré en trois phases

Le dispositif, tel que mis en œuvre par Sérafim, suit trois grandes étapes : la conception, la consultation

des entreprises puis la réalisation. Particularité pour la régie SPEE dans les Hauts-de-France, dès la genèse du projet, elle se positionne en tant que maître d'ouvrage délégué : elle aide à définir le programme de travaux, contractualise avec les entreprises, et estime les aides et les modes de financement mobilisables. « L'assemblée générale de la copropriété valide une première étape : le programme de projet. Ensuite, nous affinons les devis avec les entreprises, nous définissons précisément les aides, les prêts adaptés à chaque ménage, puis nous revotons les travaux », détaille Alice Morcrette. Une fois validé, le chantier est lancé rapidement, indépendamment du versement des subventions ou de l'apport des copropriétaires.

Les économies d'énergie comme levier de financement

L'originalité du tiers-financement réside dans son approche : les économies d'énergie générées par les travaux sont envisagées comme une ressource financière. « En gros, ce sont les économies d'énergie qui financent les travaux », résume la directrice. « Schématiquement, nous présentons le projet aux copropriétaires en disant : vos travaux coûtent 30 000 euros par logement ; avec le taux d'aide moyen de l'ordre de 50 %, il vous restera 15 000 euros à financer. Ce montant peut être couvert par un éco-PTZ sur 20 ans, soit une mensualité de 62,5 € qui sera couverte en partie par les économies d'énergie que générera le projet et dont vous bénéficierez



JEAN-LOUIS LICOINE, DIRIGEANT DE LA FAÇADE DU BEAUVAISIS DANS L'OISE

« Je travaille avec la société SPEE depuis plusieurs années et aujourd'hui cela correspond à 10% de mon chiffre d'affaires. L'avantage pour les entreprises, c'est que SPEE nous apporte des chantiers structurés car ils gèrent la coordination des travaux, comme un AMO, avec un encadrant présent depuis la phase d'analyse des devis jusqu'à l'acte de réception. Et ils vont s'occuper de toutes les déclarations administratives. Eux, de leur côté, préfèrent n'avoir qu'un seul interlocuteur et comme je fais de l'isolation par l'extérieur et par l'intérieur, la pose de VMC, du soufflage et que je suis RGE, généralement j'obtiens 80% des lots. Il n'y a pas de produit imposé mais dans l'Oise, il y a une prédilection pour les produits biosourcés qui représentent 70% des isolants mis en œuvre dans mon entreprise.

Je réponds aux appels d'offres lancés par le SPEE, puis un rendez-vous sur site est organisé pour la présentation du projet et les métrés. Dans le cas où un particulier me consulte pour un projet global, je les dirige automatiquement vers le SPEE. Pour le particulier, c'est un peu comme s'ils étaient suivis par un MAR (Mon Accompagnateur Rénov') sauf que, là, SPEE assure l'intégralité de la mission avec la réalisation de l'étude thermique et une obligation de gain thermique. Ils s'occupent du financement via un de leurs organismes, suivent l'avancée des travaux, paient les factures à l'avancée du chantier, font la pré-réception et la réception... le particulier n'a plus qu'à se mettre dans le projet. C'est ce qui est plaisant : mes interlocuteurs savent que ça se passe bien et moi aussi ! » ●

à la fin des travaux. » Sachant que les exigences énergétiques sont calées sur les aides de l'État en copropriété : un minimum de 35 % d'économies est requis, et les programmes que nous accompagnons atteignent régulièrement les 50 %. Quant aux sauts d'étiquettes énergétiques, ils dépendent de l'état initial du bâtiment, mais ils restent un objectif structurant.

Une attention aux plus précaires

Autre intérêt : le dispositif n'exclut pas les ménages en difficulté. « Nous réalisons une analyse très fine de leurs charges et ressources, un peu comme pour un microcrédit », note Alice Morcrette. Des solutions spécifiques sont proposées en plus des prêts collectifs : prêts individuels, prêt avance rénovation, avec une prise en compte plus souple des revenus grâce à l'effet des économies d'énergie. « Le but est que personne ne soit obligé de quitter son logement à cause des travaux », insiste-t-elle. Des garde-fous sont prévus : seule une partie des économies d'énergie est prise en compte dans les plans de financement, et chaque cas est étudié avec rigueur.

Focus sur l'enveloppe

L'approche technique est rigoureuse, centrée sur la performance globale. Sachant que, la plupart du temps, les travaux concernent l'enveloppe du bâtiment : isolation thermique par l'extérieur (ITE), toiture, planchers bas, menuiseries. « Sur

Le tiers-financement : un accompagnement global et intégré



● ● ●

les copropriétés, nous sommes quasiment exclusivement avec une isolation par l'extérieur », souligne Alice Morcrette. « Ce n'est pas le même métier d'intervenir en construction neuve. Il faut des équipes capables de travailler en sites occupés, avec une exigence forte sur la qualité d'exécution et la gestion des copropriétaires. Mais pour les professionnels bien préparés, c'est un marché porteur. » Et qui doit être soutenu par une politique publique dynamique.

Un intérêt certain pour les entreprises du bâtiment

Pour les entreprises, notamment celles spécialisées dans l'enveloppe du bâti, le tiers-financement représente une opportunité. D'abord parce qu'il sécurise le paiement : « Nous avançons la totalité du montant du projet et payons directement les entreprises, sans attendre les subventions », explique Alice Morcrette. Les entreprises sont ainsi garanties d'être réglées dans les délais classiques, ce qui évite les tensions de trésorerie liées à l'attente des aides ou à la collecte des fonds auprès des copropriétés.

Autre avantage : les projets sont souvent plus ambitieux et mieux planifiés. Le vote en assemblée générale est suivi d'un lancement rapide des travaux, sans les incertitudes habituelles sur le financement. « Cela rassure les entreprises, qui peuvent gérer leur planning plus sereinement. » Enfin, les sociétés de tiers-financement étant des entités publiques ou parapubliques, les appels d'offres se font dans la transparence, avec une lisibilité et une continuité que n'offre pas toujours le marché privé. ●



SÉRAFIN POUR ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Début 2022, cinq sociétés de tiers-financement, accompagnées de leurs partenaires, ont uni leurs forces pour fonder l'association Sérafin. Cette initiative a pour ambition de promouvoir et de déployer à grande échelle le modèle des sociétés de tiers-financement. L'objectif : créer un espace d'échange privilégié entre les acteurs de la rénovation énergétique, afin de favoriser la coopération et le partage d'expériences. Ainsi, l'association entend mutualiser les ressources de ses membres, qu'il s'agisse d'expertises, d'études, de procédures ou encore d'outils informatiques.

Elle a développé un référentiel commun garantissant la qualité des travaux de rénovation, tout en contribuant à une meilleure coordination et à l'optimisation des sources de financement mobilisées pour ces projets. Enfin, Sérafin souhaite renforcer son action à l'échelle nationale afin de participer activement à la massification des rénovations énergétiques globales et performantes de l'habitat en France.

MEMBRES FONDATEURS

L'association Sérafin réunit aujourd'hui cinq sociétés de tiers-financement régionales depuis l'arrêt d'activité de la régie Île-de-France Énergies, qui était membre fondateur :

- La Régie Régionale du Service public de l'Efficacité Énergétique (SPEE) de la Région Hauts-de-France, opérant sous les marques Hauts-de-France Pass Rénovation et Hauts-de-France Pass Copropriété ;
- Bordeaux Métropole Énergies, avec sa marque FaciRénov (Nouvelle-Aquitaine) ;
- Oktave, active en région Grand Est ;
- Centre-Val de Loire Énergies (Région Centre-Val de Loire) ;
- L'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat (AREC) de la Région Occitanie, via son service Rénov' Occitanie.

PARTENAIRES EXPERTS

À leurs côtés, trois partenaires experts accompagnent la démarche :

- Effinergie, association d'intérêt général engagée dans la promotion de la construction et de la rénovation basse consommation, notamment porteuse du label BBC Rénovation ;
- Filao Labs, cabinet de conseil en stratégie, financement et structuration du secteur de la rénovation et de l'adaptation des logements ;
- Pouget Consultants, bureau d'études reconnu dans le domaine de l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments. ●

alltek®

Vos enduits de référence depuis 1951

Alltek est une marque d'enduits prêts à l'emploi conçus et **fabriqués en France**, qui accompagne les professionnels depuis plus de 60 ans. Sa technologie exclusive **AlltekLight** garantit des enduits plus légers pour un résultat parfait et une productivité décuplée. Alltek incarne l'alliance entre innovation et performance technique.

- ⊕ Nos principaux produits certifiés **NF Environnement**, signe de qualité et de sécurité.
- ⊕ Des seaux fabriqués avec un minimum de **30% de plastique recyclé**.
- ⊕ ICP- Alltek bénéficie d'une triple certifications ISO : **ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001**.



BRÈVES



RGE ÉVOLUTION DES CONNAISSANCES REQUISES ET DES FORMATIONS ASSOCIÉES (HORS ENR)

Les connaissances requises pour devenir RGE ("Reconnu Garant de l'Environnement") évoluent pour les catégories de travaux liées à l'efficacité énergétique (hors EnR-énergie renouvelable). Les formations relatives à l'efficacité énergétique (formations RGE) évoluent également en conséquence avec une application au 1^{er} octobre 2025. Les entreprises déjà RGE avant cette réforme ne sont pas impactées sauf si elles veulent étendre le champ de leur activité à d'autres catégories de travaux. Les connaissances requises pour les responsables techniques des entreprises candidates au RGE reposeront désormais sur deux piliers :

- connaissances transversales, communes à toutes les catégories de travaux RGE (hors EnR) ;
- connaissances spécifiques relatives à une ou plusieurs catégories de travaux RGE.

Les nouvelles formations RGE (ou toute formation équivalente) comprendront un module transversal d'une journée et au moins un module spécifique variant de 0,5 jours à 2 jours selon les catégories de travaux. A l'issue de chaque module, le contrôle des connaissances par QCM, composé de 30 questions et organisé en présentiel, est considéré comme validé avec succès si le stagiaire obtient au moins 80% de bonnes réponses.

+ Plus d'informations : FEBAT : RENO PERF, une nouvelle offre de formation RGE



NOUVELLE FICHE ACCEPTATION SUPPORT ET CHOIX DU SYSTÈME D'ITE

Cette fiche synthétise l'ensemble des tolérances à vérifier avant la mise en œuvre d'une ITE par enduit sur isolant, ainsi que les essais et les critères impactant le choix du système.

+ À télécharger sur l'application UPMF



LES COULISSES DU BÂTIMENT 23^E ÉDITION

Les Coulisses du bâtiment font leur retour les 9 et 10 octobre 2025, sur les chantiers, dans les ateliers et les CFA. Les scolaires vont pouvoir découvrir pendant deux jours les secrets de fabrication d'un bâtiment, poser des questions aux professionnels et en savoir plus sur nos nombreux métiers.

+ N'hésitez pas à proposer vos chantiers à votre fédération départementale pour l'accueil des scolaires.

PRIMES CEE : ÉVOLUTIONS DE CERTAINES RÈGLES



Un arrêté d'avril 2025 fait évoluer plusieurs règles relatives au dispositif des CEE notamment avec :

- Le rapport de contrôle des travaux : depuis le 1^{er} juin 2025, les obligés devront transmettre le rapport de contrôle des travaux au client dans les 20 jours ouvrés après son émission par le bureau de contrôle ;
- La signature électronique : depuis le 1^{er} juillet 2025, la preuve d'engagement (devis) signée par le ménage pourra désormais officiellement l'être au moyen d'une signature électronique horodatée.

+ Plus d'informations



La gamme de colles SOLS SOUPLES se refait une beauté

L'ATELIER - 31200 Toulouse - FC 03 B 60 - 05 61 99 99 99 - Crédit photo MAPEI S.p.A.



UNE GAMME PLUS COMPLÈTE, PLUS LISIBLE POUR TOUS VOS CHANTIERS SOLS SOUPLES

- COLLES MULTI-USAGES
- COLLES UNIVERSELLES
- COLLES ET PRODUITS POUR LVT
- COLLES POUR TEXTILES
- COLLES POUR LINOLÉUM
- COLLES ET PRODUITS POUR PLINTHES, PROFILÉS ET ESCALIERS
- COLLES POUR REVÊTEMENTS CONDUCTEURS
- COLLES RÉACTIVES
- COLLES POUR REVÊTEMENTS MURAUX



Découvrez la nouvelle gamme de colles pour sols souples MAPEI : des produits techniques et durables, un design repensé pour une meilleure lisibilité et des seaux écoresponsables contenant jusqu'à 50 % de plastique recyclé.



DÉCOUVREZ LA GAMME





NOUVELLE CAMPAGNE DE PRÉVENTION DE L'OPPBTP

Avec le soutien de la DGT, de la Cnam et des SPST BTP, l'OPPBTP lance une nouvelle campagne nationale de prévention du 2 juin au 30 juillet 2025 intitulée « Stop ! Avant les travaux, regarde les pictos ! » pour sensibiliser les professionnels du BTP aux risques chimiques liés aux produits manufacturés, les inciter à passer à l'action en recensant les produits chimiques utilisés avant de les substituer lorsque cela est possible.

➕ Plus d'informations > Scanner le QR-code



LUTTE CONTRE LES FRAUDES AUX AIDES PUBLIQUES : TEXTE ADOPTÉ !

Le projet de loi contre toutes les fraudes aux aides publiques, déposé en octobre 2024, a été adopté à l'Assemblée nationale le 14 mai, puis au Sénat le 21 mai 2025. Le texte, sur lequel la FFB a été auditionnée, intègre certaines de ses propositions, notamment concernant les délais d'application :

- limitation du rang de sous-traitance à deux niveaux (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026) ;
- obligation de détenir un signe de qualité pour sous-traiter à des entreprises, elles-mêmes RGE et faire bénéficier des aides (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2027).

La FFB reste vigilante sur deux aspects :

- adapter l'offre de certification pour répondre à la diversité des profils d'entreprises, notamment les GSB...etc ;
- prévenir la surcharge des OPQ, qui devront absorber une forte demande dans un délai contraint.



CALEPIN DE CHANTIER BARDAGE VENTILÉ HPL ET FIBRES-CIMENT SUR BÉTON ET MAÇONNERIE

Ce calepin reprend le NF DTU 45.4 en images.

➕ À télécharger sur la plateforme ProRéno



UNE NOUVELLE FONCTIONNALITÉ DANS BÂTISSEUR RESPONSABLE

Afin de permettre aux adhérents de construire leur démarche RSE, la FFB a développé une nouvelle fonctionnalité au sein de son outil Bâtisseur Responsable : désormais, il est possible d'élaborer un plan d'actions RSE, en plus du rapport RSE, afin de pouvoir formaliser ses axes d'amélioration. Personnalisable et éditable au format PDF et Excel, ce plan d'actions RSE présente pour chaque thématique, les actions que vous souhaitez mettre en place, avec la possibilité d'ajouter le nom d'un responsable, un résultat à atteindre, un indicateur de suivi, le degré de priorité et une échéance.

➕ Pour accéder à l'outil Bâtisseur Responsable Mon auto-évaluation RSE



VOS BESOINS, NOS SOLUTIONS.

BTP BANQUE
GROUPE CREDIT COOPERATIF

ACCOMPAGNER vos projets : équipements, immobilier, transmission, RSE

FACILITER la gestion de vos comptes et leurs flux

OPTIMISER vos placements en toute sécurité

FINANCER votre trésorerie

EMETTRE vos cautions bancaires

OFFRIR des prestations personnalisées aux professionnels de l'immobilier

Banque du Bâtiment et des Travaux Public - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 96 256 140 € RCS PARIS 339 182 784 • APE 6419 Z - N° TVA FR 31 339 182 784 Intermédiaire en assurance N° ORIAS 07 034 315 - Siège social : 27 Rue Dumont d'Urville 75016 PARIS - Bureaux administratifs : 12 boulevard Pesaro - CS 10002 - 92024 NANTERRE CEDEX. Téléphone : 01 40 67 35 00 • www.btp-banque.fr - Identifiant unique REP Papiers n°FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042). Crédits photos : iStock - Agence Homère RC 88B1179. Édition juin 2025.





Au cœur d'un quartier historique en pleine rénovation à Dinan, l'entreprise Dejoie est intervenue sur la réfection des façades d'un immeuble à colombage, avec la remise en peinture des pans de bois et l'application d'un enduit à la chaux



CHANTIER

Une rénovation sous le feu des flashes

Situé place Saint-Sauveur à Dinan, au cœur du quartier historique, près de la basilique et du jardin anglais, cet immeuble particulier du XVe siècle abrite un bar au rez-de-chaussée. Ses façades en pan de bois sont classées au titre des Monuments historiques. Alors qu'ont débuté les travaux de réaménagement de la place avec la mise en valeur de la basilique Saint-Sauveur, la suppression du stationnement et la piétonisation de la place, le propriétaire de cet immeuble a fait appel à l'entreprise Dejoie, basée à Pleslin-Trigavou (22), pour la réfection de ses façades. « Nous sommes souvent appelés pour ce type de projet, explique le dirigeant de cette entreprise familiale qui fête ses quarante ans, Edouard Dejoie. Nous ne travaillons pas dans les programmes neufs mais nous intervenons sur de l'ancien, châteaux ou belles villas. » La demande initiale pour cet immeuble dinannais portait sur la rénovation des pans de bois et la réfection de la peinture des enduits cimentés. « À la première réunion avec l'architecte des Bâtiments de France, il a été rapidement hors de question de refaire une peinture sur l'enduit ciment. Aussi, nous avons ajouté un enduit à la chaux à notre devis », résume Edouard Dejoie.

Chaux fibrée

La mise à nu de la maçonnerie a été réalisée au perforateur. « Cette étape était à la limite du travail de maçonnerie, poursuit le dirigeant. Ce n'est pas notre cœur de métier qui reste la peinture, surtout minérale, le décapage voire les petites réparations mais nous avons une personne dans notre équipe qui le fait. » La brique révélée par le décrépissage a ensuite reçu directement l'enduit à la chaux, mis en œuvre en trois couches. La première couche d'accroche a été réalisée avec un mélange de sable et chaux. Ensuite, le corps d'enduit composé à base de chaux NHL2 et de sable 0/4, qui a été fibré au chanvre pour apporter de la résistance. Puis, l'enduit de finition (chaux et sable 0/4), taloché. Enfin, un badigeon à la chaux a été appliqué en deux passes. « La couleur de l'enduit a été créée

sur mesure et validée au deuxième échantillon par l'architecte des Bâtiments de France, explique Jérôme Bajard, conducteur de travaux spécialisé extérieur et échafaudages. La teinte sable écreu donne une impression de patine. »

Teintes sur mesure

En ce qui concerne les pans de bois, après un brossage à la paille de fer, une impression en phase solvantée et deux couches de peinture spéciale bois, microporeuse, solvantée et à l'aspect mat (Amarol Express de Sigma) ont été mises en œuvre. « Sur les monuments historiques et les boiseries, nous évitons les rebouchages car cela peut créer des désordres, d'où l'aspect rustique de la finition », reprend Jérôme Bajard. La teinte ocre jaune a été validée par l'ABF. « Nous avons proposé cette teinte qui a plu au premier échantillon. » Les travaux ont dû s'insérer dans le planning de la rénovation, notamment de la voierie, de la place Saint-Sauveur. Le chantier a duré trois semaines à deux compagnons et un troisième ponctuellement. « Nous nous étions coordonnés avec la ville et nous avons juste un petit échafaudage », Jérôme Bajard. ●

Jérôme Bajard

♥♥ Le chantier a bénéficié d'une belle mise en lumière grâce à un client de l'entreprise, Jean Chouin, qui, passionné de photographie a réalisé un joli reportage photos des travaux et des collaborateurs au travail. ♥♥



PRÉSENT DANS TOUTE L'ÎLE-DE-FRANCE



Peinture
(Rénovation, neuf)

Ravalement
Maçonnerie

Isolation thermique

Revêtement

Peinture industrielle
Sol

Contactez M. Jean-Marie Omer,
7 jours sur 7 au 06 80 18 27 65

147, Bd de Magenta - 75010 Paris
01 42 80 65 88 - lfp147@lfpinterim.com

www.lfp-interim.com



MARINE POULHAEC
01 40 69 57 04
THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08
INGÉNIEURS MATÉRIAUX
À L'UPMF-FFB RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS...



QUESTIONS

1 ITE – DÉCAPAGE OBLIGATOIRE EN RÉNOVATION

Je dois mettre en œuvre un système d'isolation thermique par l'extérieur en enduit sur PSE sous avis technique, sur un support maçonné revêtu. Dois-je décapier le support avant la mise en œuvre de l'ITE ?

→ L'ensemble des systèmes d'ITE par enduit sur PSE sous avis techniques renvoient vers le CPT 3035_V3 qui vise la mise en œuvre de panneaux d'isolants PSE sur supports existants en maçonnerie ou béton peints, enduits ou revêtus de revêtement organique. Il précise au paragraphe 2.1.2 que sur ces supports existants revêtus, la fixation mécanique (chevilles ou profilés) des panneaux d'isolant PSE permet de s'affranchir du décapage des anciens revêtements. La densité de fixation des panneaux devra être adaptée en fonction de la nature du support et de l'exposition au vent. ●

2 REVÊTEMENT DE SOL – PLINTHE

Sur un chantier, je dois poser des revêtements de sol souples collés textiles et PVC. Le menuisier me dit qu'il posera les plinthes après mes travaux. Comment puis-je justifier que les plinthes doivent être posées avant ?

→ Effectivement, dans le cas de pose collée de revêtement de sol PVC ou textile visé par le NF DTU 53.12 P1-1-1, il est précisé au paragraphe 8.1.3, Travaux des autres corps d'état : « Les plinthes en bois ont été posées, traînées et la couche d'impression appliquée ». À noter toutefois que dans le cas d'un revêtement de sol linoléum, le NF DTU 53.12 P2 précise au paragraphe 4.3, « Remise du chantier au solier » que les plinthes sont posées après le revêtement. ●

3 FAÇADE – LASURE SUR BOIS EXTÉRIEUR

J'ai réalisé une lasure sur des bois extérieurs et des décollements apparaissent un an et demi après la réception. Dois-je reprendre gratuitement les décollements ? Existe-t-il un texte expliquant qu'un bois exposé en extérieur doit être entretenu et quels sont les délais des garanties légales dans ce cas ?

→ Il existe trois garanties légales : celle de parfait achèvement (un an à compter de la réception), la garantie de bon fonctionnement (deux ans après réception) et la garantie décennale. Dans votre cas, la garantie de parfait achèvement ne peut s'appliquer car le délai d'un an est dépassé. La garantie de bon fonctionnement ne concerne que les éléments d'équipement dissociables de l'ouvrage construit. Elle ne s'applique donc pas aux travaux de peinture. La garantie décennale peut s'appliquer aux travaux de peinture si un désordre génère une impropriété à destination ou compromet la solidité de l'ouvrage. Ce qui n'est pas le cas ici. La lasure a pour fonction d'assurer la pérennité de l'aspect du bois face aux intempéries, la finition ajoutée ne modifie pas la classe d'emploi du bois. Aucune garantie légale ne vous impose à reprendre les désordres observés, sauf si votre client prouve que vous avez commis une erreur (application de la responsabilité civile). Le NF DTU 59.1 "Revêtements de peinture en feuillet mince, semi-épais ou épais" précise que le maître d'ouvrage doit l'entretien des finitions suivant la fiche du fabricant fournie par l'entreprise. Cet entretien est indispensable pour assurer la pérennité de l'efficacité des produits de préservation appliqués en traitement de surface. Dans le cadre de votre devoir de conseil, vous pouvez lui transmettre et faire signer une fiche avec les consignes d'entretien et d'usage de l'ouvrage réalisé. Retrouvez nos modèles sur notre application. ●





MARINE POULHAEC
01 40 69 57 04
THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08
INGÉNIEURS MATÉRIAUX
À L'UPMF-FFB RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS...

4 PEINTURE SUR BOISERIE CONTENANT DU PLOMB

Je dois repeindre des anciennes fenêtres en bois dont le diagnostic plomb avant travaux a révélé la présence de peinture au plomb. Que dois-je faire ?

→ Sur la base du diagnostic plomb réalisé sous la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage vous devez, à partir de votre propre évaluation des risques :

- définir les modes d'intervention sur des subjectiles recouverts de peinture au plomb conformément aux DTU, normes et prescriptions techniques professionnelles ;
- intégrer les mesures de prévention assurant la sécurité et la protection de la santé des intervenants ;
- gérer l'élimination des déchets générés par les travaux dans le respect de la réglementation sur l'environnement en vigueur.

Il revient à l'entreprise de mettre en œuvre les mesures de prévention appropriées à la nature et à l'ampleur des travaux à réaliser, y compris ceux couvrant les phases de finition envisagées.

Le chantier doit être préparé en fonction du mode d'intervention choisi. Il doit tenir compte de tous les aspects liés à l'hygiène et à la sécurité sur les lieux de travail.

Pour vous aider, l'OPPBTB a réalisé un guide sur le traitement des peintures au plomb. Vous pourrez notamment y retrouver une fiche spécifique pour réaliser votre mode opératoire sur le « Recouvrement par peinture sur boiseries ». ●

5 SOL – PORTE COUPE-FEU

À la suite d'un défaut du niveau de la chape après la pose du revêtement de sol souple, il apparaît que les portes coupe-feu sont trop courtes et laissent voir un jour important en partie basse.

Y a-t-il une solution de rattrapage ?

→ Pour remédier au défaut de ces portes coupe-feu pour lesquelles il faut 5 mm maximum sous rive basse entre le vantail et le sol fini (selon la norme NF P 23 502 sur les Blocs-portes pare-flamme et coupe-feu ½ heure et selon le NF DTU 36-1), des solutions sont possibles avec le menuisier :

- soit il faut compléter la partie basse du vantail par la fixation d'un élément en bois massif de densité équivalente à celle de la porte CF ;
- soit il faut prévoir un seuil à la suisse en bois massif. ●

6 ITE – FORMATION

Je souhaiterais envoyer en formation mes compagnons pour qu'ils se forment à l'isolation thermique par l'extérieur par enduit sur isolant. Quelles sont les formations existantes ? Courtes, longues, diplômantes ou non ?

→ Vous pouvez retrouver dans notre guide « Former ses compagnons à l'ITE » l'ensemble des formations initiales, continues, diplômantes ou non. Vous pouvez y retrouver le parcours complet des formations existantes, des liens renvoyant vers les référentiels de formations et les centres de formations les dispensant. Les formations courtes de l'AFPA, de l'IFRB ou des industriels y sont également décrites. Il y a forcément une formation adaptée en contenu et en durée pour vos salariés. ●

➕ Retrouvez le guide sur l'application UPMF



StoTherm AimS[®], le système d'ITE champion du stockage carbone

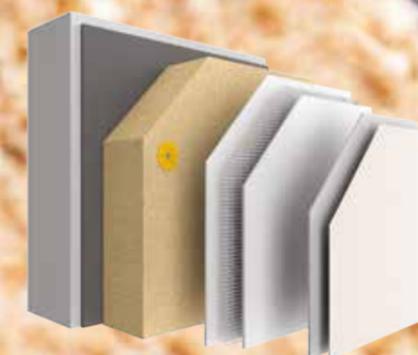
Avec l'isolant en fibre de bois biosourcé à plus de 90 % et le nouveau sous-enduit bas carbone StoLevel Neo AimS[®], votre système d'ITE n'émet pas de CO₂ : il en stocke !

Inédit :

Les matériaux de ce système complet atteignent rapidement la neutralité en émissions CO₂ à la construction à partir d'une résistance thermique de 3,7 m².K/W, et un stockage carbone pour des résistances thermiques supérieures.

Partageons la passion de construire.
Bâtir en responsable.

www.sto.fr

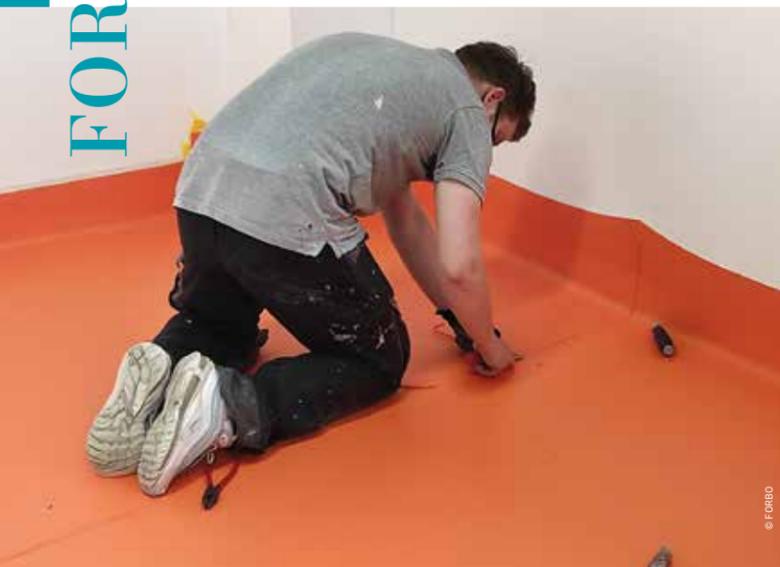


sto

Bâtir en responsable.



CERTIFICATION

Renouvellement
du titre solier 4

© FORBO

QUI EST CONCERNÉ ?

La formation au titre de technicien solier s'adresse principalement à des jeunes de plus de 16 ans avec ou sans qualification, en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. La certification est également accessible aux professionnels via la VAE (validation des acquis de l'expérience) et elle est éligible au CPF (Compte personnel de formation). La formation se pratique en alternance avec 2/3 tiers du temps en entreprise et le reste dans un centre de formation habilité RFS (Réseau formation solier). En tout, la formation dure de 6 à 18 mois, en fonction du diplôme dont on dispose (titre solier 3, certification de spécialisation solier 3, CAP peintre, applicateur de revêtements...) ou pas, et selon un calendrier établi à l'avance. ●



+ En savoir plus en scannant le QR-code.



laboré conjointement par la profession et les fabricants de sol sols souples, le titre solier de niveau 4 a été révisé, comme tous les cinq ans, et renouvelé avec un nouvel enregistrement à France compétences, qui gère le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La profession a été accompagnée par le CCCA-BTP pour la réécriture du référentiel, et plus précisément de Bruno Periquoi, chargé de projets certifications. Les compétences attendues pour ce titre de niveau 4 (équivalent à un baccalauréat ou un brevet professionnel) n'ont pas été modifiées et restent regroupées dans trois blocs. Seule l'écriture a gagné en lisibilité avec, par exemple, dans le référentiel d'activité, l'intégration dans les blocs 2 et 3 des activités « préparation » et « mise en œuvre ». « Le plus important, souligne Didier Besson, Responsable du Technocentre Gerflor et président du RFS (Réseau de formation des soliers qui gère le titre), était d'arriver à un référentiel plus logique et compréhensible tout en gardant la même exigence technique. » La mise à jour prend donc en compte l'évolution de l'outillage et de l'actualité technique et normative. Enfin, ce titre prend le nom de « technicien solier », reflétant les hautes qualifications techniques du titulaire.

Un cursus complet

Le référentiel reste découpé en trois blocs, de l'organisation du chantier jusqu'à la mise en œuvre de revêtements techniques afin de former des professionnels « très complets », capables de répondre à toutes les sollicitations des entreprises et des clients :

- Bloc 1 : organiser son chantier de revêtements de sols et murs ;
- Bloc 2 : réaliser la pose courante de revêtements de sols ;
- Bloc 3 : réaliser la pose technique de revêtements.

Lors de la réécriture de ces blocs, une vraie réflexion des compétences attendues tant en niveau 3 (titre professionnel de solier moquettiste et certificat de spécialisation de solier) qu'en niveau 4 a été menée à la demande de la profession afin de mettre place de passerelles entre les certifications et d'inscrire ce titre dans un cursus complet.

Ainsi, les compétences du bloc 2 du titre 4

Le titre solier de niveau 4 a été renouvelé pour 5 ans avec une nouvelle dénomination de « technicien solier » correspondant mieux au niveau de qualification. Les trois blocs de compétences ont été maintenus mais le toilettage apporté donne de la lisibilité au titre sans rogner sur les compétences attendues.

correspondent partiellement au titre 3 de solier moquettiste et au CS 3 (certificat de spécialisation) de solier, ainsi qu'aux compétences de pose de sol du BP peintre applicateur de revêtement. Il est donc possible, après un test de positionnement, d'être dispensé du bloc 2 en entrant dans le titre de niveau 4.

Un bloc de compétences
pour l'autonomie

Le bloc 1 est également important puisqu'il détermine le degré d'autonomie du titulaire. En amont du chantier, le technicien solier recueille auprès de son client, les éléments nécessaires lui permettant d'organiser et réaliser son chantier jusqu'au repli avec :

- l'analyse des informations relatives à l'intervention en collectant les données du chantier afin de déterminer la solution technique et esthétique adaptée ;
- la communication avec le client, la hiérarchie et les autres intervenants du chantier en préconisant les solutions techniques et esthétiques identifiées afin de garantir son exécution dans les délais, la sécurité et la qualité souhaitée ;
- le calcul des quantités de produits pour réaliser l'intervention en tenant compte des spécificités des produits et de l'environnement afin de mobiliser les ressources matérielles adaptées pour effectuer la pose ;
- l'organisation de la logistique de son chantier à partir des consignes reçues afin de garantir le déroulement de l'intervention dans les délais prévus ;
- la réalisation du repli du chantier en nettoyant la zone de travail et le matériel afin de garantir la poursuite des activités.

Un bloc pour la pose technique

Conformément aux demandes des porteurs, le titre 4 reste une certification de technicité avancée avec un bloc 3 qui regroupe la réalisation de :

- la pose de revêtements en remontée de plinthe ;
- la pose de revêtements systèmes douche (sol et murs) ;
- la pose de revêtements PVC conducteur et dissipateur ;
- la pose de revêtements dans les escaliers droits, balancés et les passages.

« Les douches sont des systèmes avec un CPT douche et des Atec sur les revêtements, même si par ailleurs le système douche est en technicité courante. », rappelle Yann Rivière, président de la

commission sol de l'UPMF-FFB, et qui a participé au groupe de travail de l'AFPA. Il était donc pertinent et essentiel de conserver cette technicité dans le niveau 4, marquant la limite entre ouvriers formés aux bases de notre métier avec une formation à la pose simple de revêtements (escaliers droits, sans relevés en plinthe ou système douche) et des techniciens maîtrisant des mises en œuvre plus complexes, afin de répondre aux différents besoins de la profession. ●

Voir également RN 198 (création du certificat de spécialisation de solier) et 185 (titre solier 4)

CERTIFICATION ET
CONVENTION DU BÂTIMENT

Les certifications de niveau 3 de solier moquettiste et de certificat de spécialisation solier correspondent à un emploi de niveau II d'ouvrier professionnel réalisant des travaux courants (coefficient 185). Le titre solier de niveau 4 correspond à une classification professionnelle N3P1 (coefficient 210). En cas de tutorat éventuel des apprentis comme des nouveaux embauchés, la qualification est N3P2 (coefficient 230). Le titre de niveau 4 forme des professionnels capables de réaliser des tâches complexes sous supervision limitée. ●

LE TITRE DE TECHNICIEN SOLIER
EST DISPENSÉ DANS 7 CENTRES
DE FORMATION HABILITÉS RFS

- BTP CFA - Roubaix (59)
- Tarkett Academy - Sedan (08)
- Forbo Sarlino Formation - Reims (51)
- Forbo Sarlino Formation - Rennes (35)
- Technocentre Gerflor - Tarare (69)
- BTP CFA Blanquefort (33)
- BTP CFA Occitanie - Campus de Lézignan-Corbières (11)

+ Vous êtes organisme de formation et vous souhaitez dispenser le titre de solier de niveau 4 dans votre centre ? Vous pouvez faire acte de candidature en contactant le RFS : candidature@formation-solier.com ●



FINALES NATIONALES DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE

C'est à Strasbourg que se sont déroulées les finales nationales des Meilleurs Apprentis de France (MAF) du 25 au 29 juin 2025, au Parc des expositions. Pour cette 40^e édition, l'événement a réuni 900 jeunes talents et 300 jurés bénévoles. Des ateliers interactifs ont été proposés aux visiteurs pour expérimenter des gestes professionnels et des visites guidées ont permis aux scolaires de découvrir plusieurs métiers. En parallèle, s'est tenu le congrès national des Meilleurs Ouvriers de France, qui a réuni ces représentants de l'excellence française pour réfléchir aux évolutions de leurs métiers. Le concours des Meilleurs Apprentis de France, créé en 1985, récompense chaque année les jeunes en formation (CAP, Bac pro) qui excellent dans leur domaine. ●

OUVERTURE DU TITRE SOLIER MOQUETTISTE 3 AU LYCÉE CANTAU D'ANGLLET (64)

Cette formation portée et mise en place par le GRETA CFA Aquitaine - Agence du Pays Basque et le lycée Cantau d'Anglet, en alternance d'un an, comprend 12 semaines de formation en centre au Lycée Cantau d'Anglet (1 à 2 semaine par mois) et une semaine consacrée aux épreuves d'examen. Le reste du temps, le stagiaire est en entreprise. Cette certification de niveau 3 (équivalent CAP) est délivrée par le ministère du Travail. L'objectif est de transmettre aux participants les outils et les connaissances nécessaires pour maîtriser les savoir-faire dans le domaine de la pose de revêtements de sols souples et muraux. Les stagiaires valident à l'issue de la formation deux Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

- réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante ;
- réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples et muraux de technicité spécifique. ●

+ Pour toute demande d'inscription, vous pouvez contacter :
GRETA CFA d'Aquitaine - Agence Pays Basque / Lycée Cantau - Anglet
Nathalie Destrac - Conseillère en Formation Professionnelle
07 86 52 66 72 / 05 59 52 25 25 / nathalie.destrac@greta-cfa-aquitaine.fr

OUVERTURE DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION SOLIER (3) EN AURA

Le Technocentre de Gerlour ouvre un partenariat avec le BTP CFA AFRA qui propose des formations multi-sites sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en place du certificat de spécialisation solier de niveau 3. Le CFA prend en charge l'administratif et le Technocentre les parties pédagogique et logistique. L'enseignement sera assuré par les formateurs du Technocentre au BTP CFA Loire à Saint-Etienne. Il est possible de poursuivre par un titre 4 de technicien solier. ●

+ Plus d'informations : Mme Vanessa Eymard
au 06 15 24 40 38 / vanessa.eynard@btpcfa-aura.fr

OUVERTURE DU BREVET DE MAÎTRISE PEINTRE EN BÂTIMENT À LYON

Très prisé en Alsace, le Brevet de maîtrise de Peintre en bâtiment est un diplôme de niveau 5 (bac+2) permettant d'acquérir excellence managériale et excellence dans le geste professionnel grâce à :

- des compétences en gestion et management général de l'entreprise et des techniques professionnelles ;
- une haute qualification professionnelle ;
- une préparation à la prise de responsabilité avec l'objectif éventuel de créer ou développer une entreprise.

La CMA Lyon-Rhône, en partenariat avec la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment déploie le Brevet de Maîtrise peintre en bâtiment en apprentissage depuis la rentrée 2024. ●

+ Plus d'informations
en scannant le QR-code



ENGAGEZ-VOUS DANS L'EXCELLENCE !

L'UPMF-FFB soutient l'Excellence depuis de nombreuses années. Elle vient de publier une brochure format A5 décrivant les bénéfices à s'engager dans les Concours de l'Excellence, autant pour un jeune doué, notamment en termes de gain en maturité, que pour l'entreprise. Elle rappelle les conditions d'accès à ces concours et les éventuels financements. ●

+ La plaquette est téléchargeable
sur l'application de l'UPMF pour être
imprimée et distribuée dans les CFA,
lycées, entreprises...



ACRIMAX DUAL

PEINTURE GRANDS CHANTIERS

PRODUCTIVITÉ ET QUALITÉ

Impression - Finition
Murs - Plafonds
Manuel - Mécanisé



ZOLPAN



ITE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LOGEMENTS COLLECTIFS

DES SYSTÈMES POUR TOUS VOS PROJETS* :

- REVITHERM EP - PSE
- REVITHERM EP LM - Laine minérale
- REVITHERM EP RESOL - Mousse résolique
- REVITHERM EP BOIS - Fibre de bois



LE SAVOIR FAIRE DES FINITIONS SEIGNEURIE

* Sous réserve de respect des réglementations en vigueur notamment, de l'arrêté du 7 août 2019 modifiant l'arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection des bâtiments d'habitation et l'arrêté du 30 décembre 2011 concernant la construction des immeubles, ainsi que des DTA des systèmes en vigueur.

Retrouvez les systèmes ITE Seigneurie dans les magasins Le comptoir Seigneurie Gauthier, Seigneurie et sur seigneuriegauthier.com

SEIGNEURIE
LA PERFORMANCE POUR UN MONDE DURABLE



ETERNAL PAR FORBO

La nouvelle collection de PVC hétérogène compact Eternal de Forbo est conçue pour les sols à fort trafic. Composée de 85 références, cette gamme s'inspire des tendances actuelles déclinant à l'envi les imitations bois et minéraux avec un réalisme des plus fidèles, tout en mixant les couleurs douces ou audacieuses, pour créer des ambiances chaleureuses, élégantes et originales. Parmi ces références, 12 sont disponibles en pose libre, sous le nom Eternal next, une option qui répond aux exigences de la construction : respect des délais, rentabilité accrue et certifications environnementales renforcées. www.forbo-flooring.fr



UZIN FUSIONTEC PAR UZIN

Les produits UZIN FusionTec annoncent la prochaine génération de ragréages. La gamme complète de ragréages et de chapes répond parfaitement à toutes les exigences de construction. Elle combine des performances techniques de premier plan, une application et un rendu parfaits tout en limitant fortement l'empreinte carbone. Applicables à la pompe, les ragréages UZIN FusionTec simplifient la préparation du support. www.uzin.fr



GAMME AKTU PAR SOFRAMAP

Soucieux des enjeux environnementaux, la gamme AKTU est dorénavant formulée avec un mix de résines acryliques et alkydes biosourcées. Ces peintures (1 impression et 4 finitions) hautes performances en phase aqueuse, bénéficient toutes de l'Ecolabel Européen et du label EXCELL Zone Verte, destiné au secteur viticole (chais, caves, cuveries...), aux industries agro-alimentaires et à tous les lieux de vie sensibles. Elles sont aussi idéales pour les chantiers HQE™, LEED® et BREAAAM® et répondent aux performances demandées pour les chantiers professionnels actuels. Disponibles en 1 L, 3 L et 15 L, en blanc et dans toutes les teintes du POLYCROM® SYSTEME. www.soframap.com



STOBRIK PAR STO

Sto enrichit son offre de parements StoBrick, compatibles aussi bien avec les systèmes d'isolation thermique par l'extérieur sous enduit que les bardages ventilés. La gamme est disponible en versions moulée main ou extrudée et en 6 formats spécifiques à chaque procédé, dont de nouvelles tailles plus longues et plus étroites. Elle se distingue également par une large palette de couleurs diversifiées, allant du beige au rouge, en passant par des tons de gris. L'appareillage des plaquettes permet d'obtenir des effets très variés. Au total, pas moins de 80 références sont proposées. www.sto.fr



NOUVEAUTÉS



Tous les points de vente et les agences de nos partenaires sont sur notre site : <https://ffb-upmf-app.fr>



BALSAN ENCRE PAR BALSAN

Comme une grande aquarelle abstraite peinte sur un papier à matière : c'est l'impression sensorielle que procure le motif Encre, star de la collection de revêtements de sols textiles personnalisables Unique Territoire. Il est imprimé sur un fond structuré dont la surface irrégulière donne un émouvant relief au grand dessin réalisé à la main. La moquette Encre est composée à 100% de fils polyamide très qualitatifs (poids de velours de 1240g/m²) pour apporter un confort et une acoustique améliorée. Disponible en dalles, lés ou tapis, Encre est aussi personnalisable sur demande (à partir de 400 m²). www.balsan.com

PRB COOL+ ROOF PAR PRB

PRB Cool+ Roof est un système thermo-réfléctif composé d'une base PRB COOL+ ROOF BASE et d'une finition PRB Cool+ Roof Top. Il offre plusieurs avantages : performances thermo-réfléctives, diminution des besoins en climatisation, amélioration du rendement des panneaux solaires, durabilité, contribution à la lutte contre les îlots de chaleur urbains. Le système PRB Cool+ Roof affiche un indice de réflectance solaire (SRI) élevé de 118, assurant ainsi une performance thermique optimale sur le long terme. www.prb.fr



MAGAZINE ÉDITÉ PAR CLUB ALLIANCE

9, rue La Pérouse 75784 Paris cedex 16 |
Tél. 01 40 69 53 73 | E-mail : contact@cluballiance.fr |
N° ISSN : 1764-0709 | Président du Club Alliance -
Directeur de la publication : Bruno Poilpré |

ONT COLLABORÉ AU NUMÉRO 204 :

Philippe Cluzeau, Nicolas Dembreville, Stéphanie Lacaze, Didier Le Gorrec,
Stéphane Miget, Victor Miget, Marine Poulhalec, Thierry Houdin |
Publicité : Club Alliance | Maquette : BQD | Photo couverture :
© BQD-Freepik | La revue Reflets&Nuances est distribuée gratuitement.

205
R&N
REFLETS NUANCES

DOSSIER : COMMENT INTÉGRER
LA GÉNÉRATION Z EN ENTREPRISE

VUL : L'ÉCOCONDUITE ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PEINTURE/INTÉRIEUR : PRÉPARATION
DU SUPPORT (NOUVEAUX ENDUITS)

SOL : LA MÉCANISATION

ITE : LES INTERFACES



REZISTO



POUR LES PEINTRES QUI SAVENT CE QUE RÉSERVE LA VIE QUOTIDIENNE

Alpha Rezisto Easy Clean résistant aux taches et facile à nettoyer

Alpha Rezisto Anti-Marks résistant aux marques et assure une protection durable

Rubbol BL Rezisto protège les boiseries contre l'usure et l'encrassement

Protégez les murs et les boiseries avec les produits Sikkens Rezisto

*Pour le Meilleur !

sikkens

FOR THE BEST

HELVEPLUS HYDRO

Peinture mate biosourcée pour murs et plafonds
à base d'huile végétale en phase aqueuse



**EMPREINTE CARBONE
RÉDUITE**



**APPLICATION
SANS REPRISE**



**GRANDE BLANCHEUR
ET FINITION SOIGNÉE**



**GAIN DE TEMPS
SUR VOS CHANTIERS**



Soframap
PEINTURES & REVETEMENTS

